

11 1/2% Certificat de placement garanti.
Éligible au REER
Taux sujet à variations
1 an
Min.: 30 000 \$
BURNS FRY (418) 648-9000
Service à l'investisseur

LE SOLEIL

Pourquoi pas une
ACCLAIM 1990?
Moins de 16 000 \$
incluant taxe et transport
DUVALLON
CHRYSLER-PLYMOUTH-LTÉE 687-5510

LUNDI 13 NOVEMBRE 1989

QUÉBEC, 93^e ANNÉE, NO 313
46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00 \$
MONTREAL-ILES DE LA MADELEINE-GASPESIE-ARITHY 50¢

35¢

LE CANADA

Lech Walesa demande l'appui des Polonais du Canada

Le chef de Solidarité soutient que les Canadiens d'origine polonaise peuvent aimer à la fois le Canada et la Pologne, signe d'une nouvelle collaboration. **A-8**

LE QUÉBEC

Les touristes québécois boudent les régions

Les Québécois qui passent leurs vacances dans la province préfèrent les grands centres, au détriment des régions touristiques traditionnelles. **A-3**

LE MONDE

L'état de siège est décrété au Salvador

Le président salvadorien Cristiani a imposé, hier, l'état de siège, à la suite de l'offensive sans précédent de la guérilla qui a fait au moins 127 morts et 155 blessés. **A-11**

LE SPORT

Le champion nageur Davis a peu de chances de survivre

Les chances de survie du nageur canadien Victor Davis, toujours dans le coma, s'amenuisent selon un porte-parole de l'hôpital Notre-Dame de Montréal. **S-2**

QUÉBEC

Deux fausses alertes sèment l'émoi à l'aéroport de Québec

Par une bizarre coïncidence, deux voyants lumineux indiquant des défaillances du train d'atterrissage ont perturbé la quiétude de l'aéroport et l'arrivée de deux vols hier. **A-5**

LES ARTS

États généraux de la chanson francophone à Paris

Une centaine de participants de tous les pays de la francophonie veulent prouver que la chanson francophone peut tenir sa place face à la concurrence anglo-saxonne. **C-3**

L'ÉDITORIAL

M. L'Allier et la zone sinistrée

Le nouveau maire de Québec devra tenir compte, dans l'aménagement de « l'espace Saint-Roch », du profond délabrement social du quartier avoisinant. **A-10**

L'AUTOMOBILE

Comparer les véhicules par catégorie, toute une histoire!

Comment vous dépêtrer avec les modèles de voitures envahissant le marché de l'automobile? LE SOLEIL a fait cette laborieuse expérience pour vous. **Cahier B**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-5
Le Québec	A-6
Le Canada	A-7 à A-9
Le Monde	A-11 et C-1

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-4 à C-8
Arts	C-2 et C-3
Automobile	Cahier B
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-8
Déc.	C-9
Éditorial	A-10
Feuilleton	C-6
Horoscope	C-8
Mots croisés	C-7
Mot mystère	C-7
Où aller à Québec	C-2
Patron	C-8
Pierre Champagne	A-9

LA MÉTÉO

Ennuagement en matinée et faible neige passagère en après-midi avec vents modérés. Maximum de près de zéro. Demain: on prévoit un ciel variable. **S-16**



Aux différents postes frontière nouvellement créés au Mur de Berlin, les gardes de l'Est et la police de l'Ouest étaient hier à leur manière les grandes retrouvailles, en trinquant joyeusement ensemble. À la hauteur de la place de Potsdam (photo ci-bas), un garde-frontière est-allemand (à gauche) et un policier de l'Ouest, qui se faisaient face autrefois, se promènent comme d'autres, bras dessus, bras dessous, échangeant même leur casquette. Sur la photo du haut, un garde-frontière est-allemand brandit sa caméra pour fixer sur pellicule et pour la postérité... le passage en masse des Berlinoises de l'Est au travers de la nouvelle brèche créée dans le Mur, place de Potsdam.

Pendant que l'idée perd du terrain au Canada anglais Les Québécois demeurent les plus ardents partisans du libre-échange

Les Québécois demeurent les plus ardents partisans du libre-échange entre le Canada et les États-Unis, alors que cette idée perd massivement du terrain dans les provinces anglophones du pays, révèle un récent sondage Gallup.

Cinquante-cinq pour cent des Québécois estiment que le libre-échange est une bonne chose pour le Canada, ce chiffre n'est que de 24 % en Ontario, 20 % dans les Maritimes, 26 % dans les Prairies et 28 % en Colombie-Britannique.

Les Canadiens ont en ef-

fet été invités à évaluer le concept de libre-échange. Seulement 33 % des Canadiens estiment que c'est une bonne chose pour le Canada que les échanges de biens et services se fassent sans entraves entre le Canada et les États-Unis. Voilà 36 ans que cette question est posée par Gallup aux Cana-

diens, et jamais ce chiffre n'a été aussi bas.

Il y a un an, les Canadiens étaient plongés dans une campagne électorale dont l'enjeu presque exclusif était l'établissement du libre-échange avec les États-Unis. Les conservateurs avaient fait de ce traité la plate-forme de leur campagne électorale. Les libéraux et les néo-démocrates y étaient résolument hostiles.

Les adversaires du traité di-

Suite A-2, Libre-échange...

La crise politique s'aggrave en RDA La folle « ivresse de l'Ouest » menace Krenz

BERLIN-EST (AFP, CP, AP, Reuter, NYTNS) — La crise que connaît le Parti communiste est-allemand (SED) en quête de survie s'est à nouveau aggravée hier, alors que la folle « ivresse de l'Ouest » qui a saisi la RDA depuis l'ouverture du « rideau de fer », inquiète de plus en plus les dirigeants comme l'opposition.

Alors que 800 000 Allemands de l'Est quittaient l'Ouest pour revenir chez eux au gré d'embouteillages monstres et se donnaient rendez-vous en fin de

semaine prochaine, M. Egon Krenz, qui a joué son va-tout en prenant sous cette pression de la rue la décision historique de libérer les voyages à l'Ouest, a dû de nouveau céder aux exigences de la base du SED.

Il a réuni en catastrophe le bureau politique pour demander que se tienne un Congrès extraordinaire du parti, prévu pour la mi-décembre, et le comité central du parti va se réunir à nouveau ce soir pour le convoquer.

Les observateurs à Berlin-Est estiment que ce Congrès pourrait sonner le glas du nouveau numéro un qui, après avoir largement perdu le contrôle de la situation dans son pays, perd celui d'un parti où tout se déregle et où même de très importantes décisions prises sont remises en cause le lendemain.

Dans le même temps, la RDA est menacée d'être littéralement désaffectée, tant les Allemands de l'Est ne semblent plus penser qu'à la visite à l'Ouest: en moins de trois jours un quart de la population a été chercher son visa de sortie.

La nouvelle conjoncture inquiète donc tout le monde, à l'Est comme à l'Ouest, au sein de la Communauté économique européenne aussi bien que de l'OTAN, du Comecon ou du Pacte de Varsovie. Même les États-Unis ne savaient que dire, hier, encore sous le choc du coup de Mur de Berlin.

Sur un plan individuel, toutefois, les Allemands entrevoient déjà le jour de la réunification des deux Allemagnes comme l'illustra cette chaleureuse poignée de mains échangée, près du Mur, hier, entre les premiers magistrats de Berlin Est et Ouest.

Krenz a-t-il perdu la tête?

Plusieurs personnalités de l'opposition et de l'Église protestante ont toutefois dénoncé les risques graves de déstabilisation que comporte la « libéralisation sauvage » décidée par M. Krenz.

Baerbel Bohley, porte-parole du Nouveau Forum — la principale des organisations de la dissidence, en passe de légalisation —, estime que « le gouvernement a perdu la raison ».

Me Gregor Gysi, avocat du Nouveau Forum, a souligné le « vide juridique » de la libéralisation décidée brutalement par M. Krenz, déclarant: « Si des mesures d'exception peuvent être prises en faveur des citoyens, on risque de voir des décisions d'exception prises

contre eux ». Et il a conclu: « Il faut empêcher l'arbitraire ».

Les organes des partis officiels mettent eux en garde contre la démobilisation des citoyens qui pourrait avoir des conséquences économiques catastrophiques, rappelant la « nécessité pour un pays que ses citoyens travaillent ». Le ministère de l'Intérieur multiplie les déclarations visant à une « normalisation » du flot des Al-

Suite A-2, Allemagne...

Autres textes et photos en pages C-1 et C-3

Le délateur Yvan Beaupré s'explique ce soir à Radio-Canada

MONTREAL (PC) — À l'émission Le Point de ce soir, à Radio-Canada, le délateur Yvan Beaupré, de Québec, raconte comment la police et les représentants du ministère de la Justice du Québec l'ont « obligé » à se parjurer en cour, pour trahir ensuite leurs promesses, rapporte ce matin un quotidien de Montréal.

Après avoir choisi, en 1982, de collaborer avec la police afin d'éclaircir une série de meurtres encore non résolus, Beaupré s'était tu. Ses révélations actuelles sont fort troublantes. Son cas est-il « isolé » ou la police et le ministère de la Justice agissent-ils ainsi avec l'ensemble des délateurs qu'ils ont recrutés depuis le début des années 80?

Entre autres dépositions lors de procès pour meurtres, Beaupré avait témoigné en 1984 à l'occasion d'une poursuite contre Gilles Dufresne. Longuement contre-interrogé par la défense, il avait nié avec véhémence qu'il jouissait de privilèges exceptionnels.

Condamné à la perpétuité pour deux meurtres, la police et le ministère de la Justice lui avaient pourtant procuré des conditions de vie exceptionnelles. On s'était en outre engagé à lui accorder un « pardon royal » dans les quatre à sept ans après le début de sa collaboration.

Ce pardon fut toutefois refusé à Beaupré par la Commission nationale de libération conditionnelle, après qu'il eut

Suite A-2, Beaupré...

Le taux de gras absorbé est le premier facteur à contrôler



Mme Hélène Jacques, professeur de nutrition à l'université Laval.

La quantité de gras qu'on absorbe dans la nourriture est le premier facteur à contrôler pour maintenir le cholestérol sanguin à un niveau rationnel.

par BERNARD RACINE de la Presse canadienne

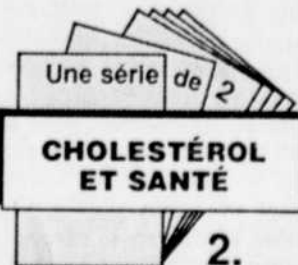
C'est ce qu'affirme Mme Hélène Jacques, professeur au Département de nutrition humaine et de consommation de l'université Laval. Tandis qu'un médecin considère le cholestérol aux points de vue biologique et pathologique, un professeur de nutrition s'y intéresse au point de vue alimentaire.

L'approche alimentaire est essentielle aussi bien pour prévenir que pour corriger un problème de cholestérol, a expliqué Mme Jacques. « C'est un des premiers traitements. Nous, c'est surtout à ce niveau-là qu'on travaille: voir quel est l'effet de l'alimenta-

tion sur le cholestérol sanguin. »

On se sent moins sûr au sujet du cholestérol alimentaire depuis qu'on s'est aperçu qu'on ignore beaucoup de choses là-dessus. « Le cholestérol alimentaire n'est ni le seul élément ni l'élément le plus important. »

Par exemple, on a constaté que les personnes ne répondent pas toutes de la même façon au cholestérol alimentaire. Chez des gens, le cholestérol contenu dans les aliments fait augmenter le cholestérol sanguin, tandis que d'autres pourraient manger 10 oeufs par jour sans rien changer à leur taux de cholestérol. On nomme ces gens hyperrépondeurs et hyporépondeurs.



Différentes approches

Nombre de découvertes ont été faites à propos des autres nutriments sur lesquels on est beaucoup plus sûr. Les recommandations à faire au sujet du cholestérol sont différentes suivant l'approche préventive ou l'approche thérapeutique.

Dans l'approche préventive, on suggère environ 300 milligrammes (mg) de cholestérol par jour, tandis que le taux recommandé dans l'approche

Suite A-2, Cholestérol...

Suites de la première page

Cholestérol...

thérapeutique varie selon le niveau de cholestérol de la personne. Il faut savoir qu'un oeuf moyen, aliment riche en cholestérol, en contient 250 mg.

Ici intervient la question de l'équilibre alimentaire. Une personne qui surveille son cholestérol devrait manger trois ou quatre oeufs par semaine de façon à pouvoir, les autres jours, se permettre de manger d'autres aliments riches. Il s'agit d'équilibrer les repas pour ne pas qu'il y ait, le même jour, des oeufs, des fruits de mer, des abats ou du poisson, tous des aliments riches.

Mais, dans l'approche préventive, a noté Mme Jacques, il est important de manger quand même certains de ces aliments riches en cholestérol, en raison des autres nutriments qu'ils contiennent. Le foie, par exemple, contient beaucoup de fer. Les femmes, qui ont tendance de nos jours à avoir un faible taux de fer, devraient manger du foie au moins une fois par deux semaines.

Le premier facteur du cholestérol sanguin à contrôler, c'est l'apport en gras total de l'alimentation, de sorte qu'il faut non seulement choisir des aliments moins gras mais aussi limiter la quantité qu'on absorbe. Au Japon et en Corée, où les taux de cholestérol sont parmi les plus bas au monde, les gens, non seulement mangent moins gras qu'ici, mais ils mangent beaucoup moins aussi.

Pour une approche préventive, on recommande de diminuer le gras à 30 % des calories totales, ce qui signifie que chez la femme, qui consomme environ 2000 calories par jour, seulement 650 calories devraient provenir du gras. Cette proportion est largement dépassée chez nous.

Un bon équilibre

Autre point très important : il faut favoriser l'équilibre entre les gras saturés, les gras monoinsaturés et les gras polyinsaturés. Si on absorbe trop d'un seul de ces gras, on crée un déséquilibre et des problèmes apparaissent. On croit qu'il est bon d'absorber ces gras dans une proportion de un, un, un.

On retrouve les graisses saturées surtout dans les graisses d'origine animale, tandis que les gras polyinsaturés proviennent des huiles végétales (tournesol, maïs), les margarines molles et certains poissons notamment le saumon et le maquereau.

Des études récentes montrent que l'huile d'olive contient des gras monoinsaturés, qui contribuent à réduire le taux du mauvais cholestérol dans le sang sans diminuer le bon cholestérol. Dans ce sens-là, c'est donc un aliment recommandable mais, comme il a été dit, dans un rapport équilibré avec les autres graisses élémentaires.

Le poisson contient des acides gras polyinsaturés nommés « oméga-3 » qui ont un effet très fort sur le taux de gras sanguin et qui font baisser le triglycéride sanguin, diminuant ainsi le risque de thrombose. C'est dans ce sens qu'on recommande le poisson dans l'alimentation.

Toutes ces données ne sont pas faciles à calculer, admet Mme Jacques.

« Mais des personnes sont là pour conseiller dans ce domaine. Des diététistes sont formées pour ça et prennent trois ans à apprendre toutes ces subtilités et, surtout, comment en arriver à un équilibre alimentaire. »

- FIN -

Libre-échange...

saient craindre une montée du continentalisme et une américanisation accrue du Canada. Ils étaient 48 % des Canadiens à afficher une telle crainte l'année dernière. Et le chiffre est le même encore aujourd'hui, révèle le tout récent sondage Gallup.

Vingt-cinq pour cent des Canadiens seulement croient que le libre-échange leur apportera des bénéfices personnels. En octobre dernier, ils étaient 30 %. En fait, 69 % des Canadiens ne s'attendent à aucune retombée positive du libre-échange sur leur vie à eux.

Les Canadiens sont très divisés sur l'impact du libre-échange sur la souveraineté culturelle du Canada : 44 % des répondants estiment qu'il y a danger ; 45 % n'ont aucune inquiétude ; 11 % ne savent pas. Encore là, les chiffres sont les mêmes que l'année dernière.

Par contre, les chiffres concernant la création d'emplois ont dramatiquement changé. Ils ne sont plus que 23 % à espérer en la création d'emplois consécutive à la mise en marche du libre-échange ; 61 % affirment le contraire. L'an dernier, 38 % des gens croyaient en la création d'emplois.

Les partisans du libre-échange se rencontrent surtout chez les conservateurs, alors que ses adversaires tendent plutôt à appuyer le Parti libéral et le NDP.

Le sondage a été mené auprès de 1045 personnes de 18 ans et plus, entre les 2 et 5 octobre dernier. Un échantillonnage de cette ampleur permet une marge d'erreurs de quatre points, 19 fois sur 20.

Allemagne...

lemans de l'Est se rendant à l'Ouest.

Dans le parti plus rien ne va. Après la fin, vendredi dernier, d'une réunion de crise du comité central aux résultats souvent sensationnels, des dizaines de milliers de militants communistes ont manifesté à Berlin-Est et dans d'autres villes leur opposition à ses décisions et leur désir d'un changement plus profond.

Ils protestaient surtout contre la décision prise de n'appeler qu'à une conférence du parti, un organe qui n'est pas en mesure de procéder à des renouvellements profonds. Alors qu'un congrès peut renouveler l'ensemble du comité central, une conférence ne peut que se prononcer sur des changements limités du personnel dirigeant.

De plus, le Congrès peut procéder à la modification des statuts du parti, souvent réclamée aussi par la base. Le Congrès définit également la politique du parti.

C'est la deuxième fois que Krenz s'humilie ainsi sous la pression de la base et doit revenir sur des décisions prises au plus haut niveau. La base avait ainsi imposé la révocation d'un membre et de trois suppléants du bureau politique qu'il avait fait élire au début de la dernière réunion du comité central.

Par ailleurs, la Chambre du peuple (parlement) doit se réunir aujourd'hui pour la première fois depuis le début de la crise. Au programme : l'élection de Hans Modrow, leader des réformateurs du PC, comme chef du gouvernement. Pour beaucoup, le chef du SED de Dresde ne devrait pas demeurer longtemps deuxième homme du pays derrière M. Krenz. Samedi il a demandé au Nouveau Forum de se tenir prêt à assumer des responsabilités.

Enfin, la voix de la rue se fera une nouvelle fois entendre ce soir, avec la désormais traditionnelle manifestation hebdomadaire de Leipzig qui donnera la mesure de l'écho qu'ont trouvé dans la population les dernières initiatives de M. Krenz.

Un week-end fou, fou, fou...

En fin de soirée, hier, des familles entières que le Mur de Berlin séparait s'embrassaient en se donnant rendez-vous en fin de semaine prochaine pour approfondir leurs retrouvailles. Cette masse d'Allemands de l'Est apparaissait plus préoccupée par le retour au travail ce matin que par une hypothétique émigration.

Seuls 4 735 d'entre eux avaient déposé, en milieu de journée, hier, une demande d'immigration à Berlin-Ouest depuis l'ouverture jeudi soir de la frontière inter-allemande, a annoncé un porte-parole du ministère des Affaires sociales de la ville.

« C'est un chiffre très faible en comparaison des centaines de milliers de visiteurs est-allemands qui se sont rendus à Berlin-Ouest », a déclaré le porte-parole.

La plupart des réfugiés est-allemands se sont présentés dans la nuit de jeudi à vendredi, avant d'être acheminés dans le centre d'accueil de

Marienfeld, a-t-on précisé. Depuis, le nombre de demandes n'a cessé de diminuer, a-t-on ajouté.

La Croix-Rouge ouest-allemande soumet que parmi ceux qui retournaient en Allemagne de l'Est, hier, il se trouvait bon nombre d'Est-Allemands qui avaient difficilement franchi la frontière vers l'Ouest en passant par la Hongrie, la Pologne ou la Tchécoslovaquie. Rappelons que 200.000 Allemands ont, jusqu'à jeudi dernier, ainsi quitté l'Est depuis septembre.

Beaupré...

entrepris de témoigner à charge contre d'anciens complices.

On lui imposait, dit-il, de nier au procès devant jury le fait de ces promesses et de cette liberté. Ce qu'il a fait à plusieurs reprises. En juin 1988, la Cour suprême du pays, qui statuait sur le procès Dufresne, a reconnu qu'il y avait dans ce dossier de forts doutes que le processus judiciaire avait été tronqué. Le tribunal réclamait du procureur général du Québec qu'il fasse enquête.

Depuis que Beaupré sait qu'il ne jouira pas du pardon promis, il a entrepris de dénoncer la police et le ministère de la Justice du Québec. Et à la suite de ses révélations contre la police et la Couronne, il a perdu ses privilèges.

Après avoir purgé cinq ans de prison à la suite du procès pour meurtre où la délation de Beaupré avait compté, Gilles Dufresne a inscrit une action civile d'un million \$ contre le ministère de la Justice.

Aussi, les principaux représentants du gouvernement, dont le ministre Gil Rémillard, invoquent-ils ce fait pour prétendre au silence.

La Sûreté du Québec, de même que le Barreau du Québec, a entrepris une enquête sur la conduite des personnes responsables du dossier Beaupré.

Plusieurs grands magasins ontariens ont défié la loi en ouvrant leurs portes hier

TORONTO (PC) — Il y avait foule à l'ouverture de plusieurs grands magasins dans la région du sud-ouest de l'Ontario, hier, mais les premiers consommateurs à franchir les portes ne couraient pas nécessairement les aubaines du dimanche. Il s'agissait en effet de policiers chargés de déposer des accusations contre les commerçants qui avaient décidé de défier la loi. Les fautifs sont passibles d'une amende de 500 \$, l'amende maximale pouvant atteindre 50 000 \$.

Les grandes chaînes d'alimentation A&P, Loblaws, Miracle Food et le Oshawa Group avaient annoncé la semaine dernière que 80 de leurs supermarchés ouvriraient leurs portes hier à Thornhill, Oakville, Malton, Brampton, Burlington, Markham, St.Catharines, Niagara et Fort Eri.

En vertu d'une loi adoptée en février dernier par le gouvernement de l'Ontario, l'ouverture des commerces le dimanche relève

désormais des municipalités. La loi ontarienne s'inspire des politiques adoptées préalablement en Alberta, au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan. Seulement 100 des 839 municipalités de l'Ontario favorisent l'ouverture des commerces le dimanche et ce dans les secteurs désignés zone touristique.

Les grands marchés d'alimentation dénoncent le fait que les pharmacies et les marchés de fruits puissent ouvrir le dimanche.

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 7J6

Service aux abonnés	647-3333	Publicité Générale	647-3266
Annonces classées	647-3311	Rédaction	647-3394
Carrières et Professions	647-3270	Promotion	647-3342
Publicité Détaillants	647-3435	Renseignements	647-3233



vente
de collants

twik

10.99

rég. 14.00

une collection exclusive à twik de collants en coton et lycra... à choisir en noir, marine ou blanc, tailles p.m.g.tg.

la maison

simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

VENTE JOURS D'AUTOMNE



LES NAPPERONS ETHNIQUES

3.99

rég. 5.50

tissage pur coton, grande facilité d'entretien... motifs géométriques ethniques ou petites fleurs dans un éventail complet de couleurs foncées ou pastel... des napperons rustiques toujours appréciés! serviette de table coordonnée 2.99

épargnez jusqu'à 29 %



LE DRAP RAYURES COLLAGE

29.95

jumeau rég. 39.00

luxueuse percale 200 fils au pouce par fieldcrest, motif inspiré des techniques de l'art moderne, rayures effet collage et graffiti abstraits dans de nouveaux coloris pastel très tendres de lilas, vert et pêche, double 39.95, grand 59.95, fr. grand 69.95, taies st. la paire 29.95, gr. taies 32.95

épargnez jusqu'à 40 %



LA SERVIETTE «ROYAL CLASSIC»

12.99

bain rég. 21.00

«royal classic» de cannon, une serviette de dimensions généreuses 25 x 50 dans une palette de coloris mode parfaitement coordonnés aux tapis de bain également à prix spéciaux... faites les plus beaux agencements dans votre salle de bain en profitant du confort du pur coton ultra-doux et absorbant, main 8.99, débarbouillette 4.59, descente de bain 22.95

LA LINGÈRE TOUJOURS
DANS SON EMPLACEMENT HABITUEL

la maison

simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

Baie-Ste-Catherine Les baleines pèsent sur la campagne électorale

L'ombre des baleines plane sur la petite localité de Baie-Sainte-Catherine durant la campagne électorale en cours pour choisir un nouveau maire. Depuis plus de 18 mois, cinq des six conseillers en place livrent une guérilla juridique contre un transporteur d'excursions aux baleines, M. Sylvio Thibeault, de Croisières Navimex.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

L'affaire a pris naissance en 1988 quand M. Thibeault s'est porté acquéreur pour 35 000 \$ de 500 acres de terrain détenus par la compagnie Price. La municipalité avait des vues sur ces emplacements qui ceinturent la localité.

Price avait pris des engagements face à la municipalité mais elle a finalement vendu à M. Thibeault parce que des échéances n'avaient pas été respectées. Dans la transaction, M. Thibeault avait convenu de céder certaines parties des terrains à des associés dont le maire en place à l'époque, M. Carol Arbour, qui voulait construire un restaurant.

L'affaire a dégénéré en véritable guérilla : le conseil voulant à tout prix mettre la main sur les terrains. On a même décrété un référendum sur un règlement d'emprunt nécessaire à l'achat. Il a été positif par 11 voix, mais le ministre des Affaires municipales n'y a pas donné son aval. La division des crimes économiques de la Sûreté du Québec a institué une enquête sur les dessous de l'affaire impliquant l'ex-maire, mais on n'en connaît pas encore les résultats.

C'est sous cette note que se déroule la campagne électorale. Elle met aux prises Yvon Vézina, le gérant des opérations de Croisières Navimex à Baie-Sainte-Catherine et Antoine Therrien, un septuagénaire membre du comité de citoyens formé dans le flot de l'acquisition des terrains.

M. Vézina jure que son patron, Sylvio Thibeault, n'a rien à voir avec son engagement politique. « Ce n'est pas lui qui m'a dicté de me lancer dans la course », assure-t-il en relevant que l'actuel maire suppléant obtient des contrats d'un compétiteur, Croisières du grand fleuve. « Tout le monde est libre de travailler où il le veut, ça ne veut pas dire pour autant qu'on a vendu son âme ».

M. Vézina croit cependant que son élection pourrait amener le rétablissement d'un dialogue entre les deux parties. « C'est mon seul objectif. Une municipalité aussi petite ne pourra pas bien longtemps toujours recourir aux avocats. Il faut que ça cesse et que des deux côtés on mette de l'eau dans son vin ».

Son adversaire, Antoine Therrien, tient sensiblement le même langage. À 76 ans, M. Therrien ne vise qu'à compléter le mandat en cours et à rétablir l'harmonie. « Il faut arrêter de se chicaner et trouver un modus vivendi. On ne retire aucun avantage à se quereller par avocats interposés », lance-t-il.

M. Therrien est membre du comité de citoyens, mais il déclare qu'il est neutre dans l'affaire des terrains et la guérilla qui se livre avec Sylvio Thibeault. « J'ai l'intention d'être ouvert à tous ceux qui veulent discuter ».

Le maire suppléant, M. Maurice Harvey, ne cache pas ses sympathies pour le candidat Therrien. « Les conseillers sont prêts à négocier avec M. Thibeault mais il ne faut pas que ça se fasse à sens unique. Nous avons déjà pris des ententes avec lui mais il ne les respecte pas ».

M. Harvey ne voit pas beaucoup d'avenues explorables. « M. Thibeault veut tout : son bateau, son hôtel et son restaurant. Dans cette élection, il veut mettre un homme en place pour s'en servir », soutient M. Harvey.

Baie-Sainte-Catherine, c'est un petit village situé à l'extrême est de Charlevoix. Il se trouve à l'embouchure du Saguenay et c'est là que en 1983 Sylvio Thibeault avec Croisières Navimex a choisi de s'installer pour offrir des excursions aux baleines. Le village ne compte que 500 habitants et le chômage y règne en roi. La localité se trouve à 75 km de La Malbaie.

Les touristes québécois boudent les régions

On le savait déjà, les Québécois préfèrent voyager à l'étranger. Mais il y a pire ! Les plus récents relevés indiquent que les familles du Québec qui choisissent de passer leurs vacances dans la province préfèrent de plus en plus les grands centres, au détriment des régions touristiques traditionnelles, comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Gaspésie.

par MARC LESTAGE
LE SOLEIL

Voilà la constatation brutale à laquelle sont désormais aux prises les responsables du développement touristique à travers la province, selon André Coupet, directeur du service de consultation en marketing et planification de Samson Bélair, à Montréal.

Heureusement, d'expliquer M. Coupet, lors d'une entrevue avec LE SOLEIL, il semble que cette tendance manifeste, selon les statistiques des dernières saisons, se soit un peu résorbée

cette année, selon les témoignages des intervenants des différentes régions.

Si cela se confirme, note le spécialiste, « c'est sans doute que la dernière campagne de publicité du gouvernement sur le tourisme intra-Québec (le Québec, c'est les vacances) aura porté fruit ».

M. Coupet était l'invité d'un colloque organisé par les finisantes en techniques de tourisme du Collège Mérici, de Québec, il y a quelques jours. Il y a rappelé quelques chiffres qui illustrent bien la contre-performance du Québec en matière de tourisme.

Sur des recettes totales de 3,4 milliards \$, en 1986, 978 millions \$ provenaient de l'étranger. Durant ce temps, les Québécois ont dépensé 4 milliards \$ pour leurs déplacements, dont 1,65 milliard \$ à l'étranger.

Durant cette période, le part du marché de la destination « Québec » dans les dépenses touristiques de Québécois est passée d'environ 40 %, en 80 à 32,3 %, en 88.

La régression a été proportionnellement plus forte dans les régions, au profit des grands centres de Montréal et de Québec, si bien que la part des régions dans les recettes est passée de 45 % à 33 % seulement, en 88, a expliqué M. Coupet.

Il n'est pas facile d'expliquer ces revirements, selon le spécialiste. Pourtant certaines raisons tombent sous le sens :

— L'offre québécoise manque d'attraits. On imite beaucoup.

— L'offre est déséquilibrée. La sollicitation pour les congrès est excessive par rapport au développement de l'hôtellerie de moyen de gamme.

— Les entreprises sont trop centrées sur elles-mêmes, sur leurs produits, plutôt que sur les exigences du client.

— Il y a dispersion dans le marché. On entretient l'illusion d'exploiter un marché international. Or, on ne peut vendre à un Japonais, ce qu'un Québécois refuse d'acheter.

— Les budgets du Québec sont restreints par rapport à ceux de l'Ontario.

Il y a moyen de renverser ces tendances, selon le spécialiste. Le moyen le plus facilement accessible serait d'investir dans la relance du tourisme

intra-Québec avant de tenter de conquérir des marchés extérieurs dans le cadre d'une stratégie de concentration.

Les outils devant favoriser cette démarche incluent des alliances avec l'Ontario, Tourisme Canada, l'État de New York et des grandes entreprises notamment. Cette collaboration sera possible si elle vise à mettre en relief la spécificité culturelle et patrimoniale du Québec.

Les arguments qui font le mieux vendre le Québec ?

— La complémentarité de nos deux grands centres. Québec exprime notre différence, les visiteurs ont l'impression d'y vivre « la France », tandis que Montréal témoigne de notre appartenance à l'Amérique du Nord.

— De plus notre dollar est faible, par rapport à l'Europe et à l'Asie.

Louise Brissette a onze bonnes raisons d'espérer de la vie

À une époque où même les familles les plus choyées semblent désorganisées, où les débats sur le droit à la vie compliquent les gestes les plus simples, Louise Brissette et ses 11 enfants handicapés se présentent comme une bouffée d'air frais. Une preuve que « peu importe les obstacles, toute vie mérite d'être vécue. »

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Entourée de quelques-uns de ses enfants, Louise Brissette a livré ce message hier aux 140 personnes venues déguster le brunch du Respect de la vie. Mouvement d'éducation et s'abreuvant de son témoignage.

Dans la petite salle du Montmartre canadien, cette femme aux cheveux grisonnants et au regard perçant a causé avec le plus grand naturel de son expérience avec ces enfants qui lui ont procuré un nouveau regard sur la vie.

« Quand je regarde ce que ces enfants m'ont apporté, je réalise à quel point la vie est merveilleuse. Dieu ne leur a pas posé de limites en les laissant naître avec ces handicaps. Les limites, elles ne sont que dans nos yeux. Chaque vie, mérite d'être respectée et appréciée. »

Abordant plus directement la question de l'avortement, Louise Brissette affirme que « chaque femme doit assumer ses responsabilités. Les gens sont capables de respecter la nature, de la préserver, ils devraient donc être capables de respecter la vie des êtres humains. »

Et la loi sur l'avortement ? « Il ne devrait pas y avoir de loi

sur un sujet comme l'avortement. Mais les gens l'ont voulu. Ils ont couru après. En ne respectant pas la loi de la vie, ils ont poussé le débat. Les règles fondamentales sont oubliées alors on doit en imposer des plus strictes. »

Peu importe les circonstances qui ont mené à la création de cette vie, Louise Brissette estime qu'il faut la laisser naître. Il y aura toujours quelqu'un pour aimer un enfant.

« Pascal, un de mes trois petits mongols, aurait pu être avorté. Sa mère, qui avait déjà un enfant, a vraiment hésité. Et quand elle a accouché et qu'elle a réalisé que son enfant était mongoloïde, elle a décidé de le laisser à l'adoption. »

« Elle m'a avoué qu'elle n'avait pas demandé d'avortement car elle sentait qu'elle le portait pour quelqu'un d'autre. Et aujourd'hui, cette vie pourtant indésirée au départ m'apporte beaucoup de bonheur... comme chacun de ses enfants d'ailleurs. »

Jean-Benoît : le « responsable »

Toute cette aventure a pris son envol avec Jean-Benoît, l'aîné de la famille. « Louise est venue me chercher en premier et comme j'ai été gentil, elle m'a donné comme cadeaux des petites sœurs et

petits frères handicapés », lance avec un air taquin le garçon de 12 ans. « Personnellement, je voudrais bien que la famille grandisse encore jusqu'à 12 gars et 12 filles ! »

La première grande leçon d'amour de Louise Brissette, c'est Jean-Benoît qui lui a appris. « Toutes les interventions chirurgicales qu'il a eues à subir lui donnaient des souffrances qu'il affrontait avec force et bonne humeur. Le voir ainsi et vivre ces moments avec lui m'a appris à ne pas poser de limites à l'amour. »

Anne-Sophie, la « p'tite innocente », comme l'appelle affectueusement sa mère, lui a appris une nouvelle dimension aux mots « vivre au jour le jour ». « Anne-Sophie est une handicapée physique et mentale. Pour elle, ce n'est que le moment présent qui compte. Demain est trop loin et hier est déjà oublié. »

Cathy est aveugle, muette et ne marche pas. « Elle m'a appris à voir avec les yeux du cœur. Véronique, notre boute-en-train, c'est le partage. Marie, c'est la fille aux mille et un projets. Clarisse, Laurie et Tania sont trois véritables petites poupées. Puis il y a les trois petits mongols, Jean-Simon, Pascal et Louis-Étienne. Ce sont nos p'tits bouffons du Bon Dieu. Ils sont toujours de bonne humeur. »

« Avec chacun, j'ai appris une leçon différente, un aspect différent de la vie. Je remercie les parents qui les ont mis au monde. »



Louise Brissette et quatre de ses « petits bonheurs » : Jean-Benoît, l'aîné de la famille, Jean-Simon, Pascal et Véronique.

Un complexe hôtelier de 5 millions \$ sera bâti à Portneuf

PORTNEUF — Les promoteurs du complexe hôtelier « Le Sieur LeNeuf » de 5 millions \$, dans la municipalité du village de Portneuf, misent notamment sur la clientèle des forfaits pour assurer l'avenir de l'entreprise.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

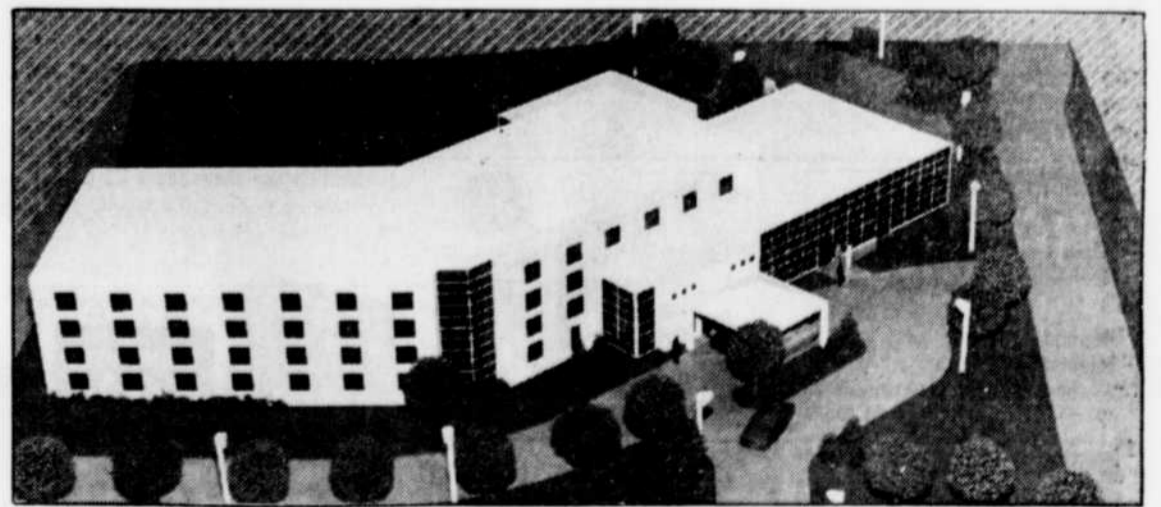
De granit et de marbre, le nouvel hôtel, dont la construction doit débuter en janvier, se veut de la même classe que le Château Bonne Entente, à Sainte-Foy, ou le Georgesville de Saint-Georges de Beauce. La clientèle européenne qui visite particulièrement la région de Saint-Ubalde s'avère aussi intéressante, explique M. Marcel Rancourt, l'un des investisseurs.

Le nouvel immeuble offrira les services de 68 chambres avec vue sur le fleuve, six salles

de travail, un restaurant, un bar, une salle de réunion d'une capacité de 200 personnes, ainsi qu'une piscine intérieure et une salle de conditionnement physique. L'établissement sera situé en bordure de l'autoroute 40.

Actuellement, trois investisseurs sont de Québec et un de Saint-Marc-des-Carières, dans Portneuf. M. Rancourt compte plusieurs années dans le domaine du tourisme et un autre a une longue expérience dans la restauration. Les autres appartiennent au milieu des affaires, dont celui de la construction.

Ces investisseurs ont choisi



L'hôtel Le Sieur Neuf aura 68 chambres.

Portneuf en raison du faible nombre d'établissements hôteliers de cette catégorie dans cette région. Même si la venue d'Alumax s'est avérée intéressante, c'est l'augmentation de

la circulation sur la 40 qui s'est montrée l'un des plus importants facteurs dans la décision des promoteurs. Le trafic y est en effet passé de 8300 véhicules par jour, il y a quelques

années, à 11 400 véhicules par jour aujourd'hui.

L'exploitation devrait commencer en juin prochain et requérir les services d'environ 35 personnes.



MARLIN
Chevrolet Oldsmobile inc.

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

**VOUS CHERCHEZ UN VÉHICULE
D'OCCASION?**

Voitures spécialement sélectionnées et inspectées.
Venez magasiner à votre aise... en confiance.

*** LE PLUS VASTE CHOIX DE VÉHICULES USAGÉS À QUÉBEC**

Les handicapés visuels peuvent compter sur l'Audiothèque

On n'a pas idée du nombre de textes qu'on lit tous les jours mais qui constituent des obstacles pour les aveugles ou pour ceux qui ont une vue faible : circulaires de magasins d'alimentation, mode d'emploi d'appareils électriques, annuaire téléphonique, horaire des spectacles, comptes de téléphone et d'électricité, cartes du réseau d'autobus... Grâce à l'Audiothèque pour personnes handicapées de l'imprimé du Québec, ces écrits — et bien d'autres — sont maintenant accessibles à ceux dont la vision est réduite.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

Fondée en 1983 par M. Pierre Schram et Mme Sylvie Ouellet, l'Audiothèque a ses bureaux dans l'école Saint-François-d'Assise, au 155, 13e Rue, à Québec. Le directeur, M. Schram, précise que l'Audiothèque peut répondre non seulement à ceux qui ont des troubles de la vision, mais aussi à ceux qui ont des problèmes de motricité.

« Ce qui caractérise l'Audiothèque, dit-il, c'est que les services sont gratuits. Il s'agit d'appeler pour recevoir sans aucuns frais les informations demandées. D'ailleurs, comment pouvons-nous faire payer quelqu'un qui

veut savoir ce que contiennent les circulaires des magasins d'alimentation, alors que ces circulaires sont distribués gratuitement? »

Toutefois, M. Schram précise que l'Audiothèque étudie la possibilité de demander une contribution volontaire aux usagers de l'Audiothèque. Certains services seraient gratuits, d'autres non. Les revenus que retirerait l'organisme lui permettraient de se donner un appui plus solide et d'engager les permanents dont il a besoin.

« Cette année, dit le directeur, nous avons un budget de 55 000 \$. Nous avons reçu 14 000 \$ de Centraide, mais nous lui avons demandé 44 500 \$ ».

Selon M. Schram, la clientèle

de l'Audiothèque s'élève à 300 personnes, et cela dans la seule région de Québec. « Or, affirme-t-il, il y a de 1500 à 2000 personnes, toujours dans la région de Québec, que nous pourrions rejoindre ».

Services

Les services qu'offre l'Audiothèque sont variés. Tout d'abord, il y a le service d'information téléphonique. Par exemple, une personne aveugle qui doit faire réparer son réfrigérateur ne peut consulter l'annuaire téléphonique pour trouver le technicien qui viendra chez elle. Elle appelle à l'Audiothèque qui fait les recherches pour elle.

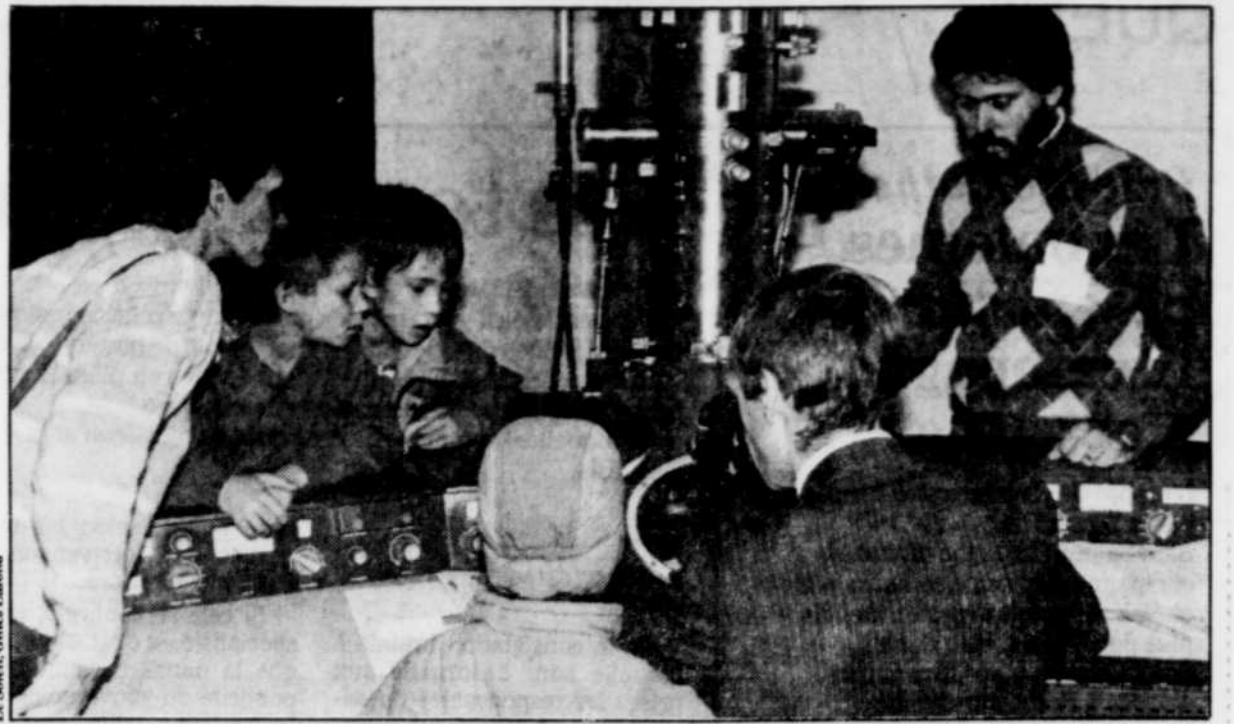
Il y a aussi le service de chroniques offertes par répertoire. Ces chroniques changent chaque jour. Le lundi, on trouve les offres d'emploi; le mardi, l'actualité; le mercredi, des informations diverses (horaires de conférences, dates d'inscription à des activités, etc.); le jeudi, les spéciaux des magasins d'alimentation, des renseignements sur des problèmes de consommation; le vendredi, les chroniques socio-culturelles (spectacles de chansonniers, concerts, etc.).

Un autre service consiste à aider celui dont la vision est réduite à faire sa correspondance. On l'aidera à lire les lettres qu'il reçoit et à rédiger celles qu'il doit envoyer: curriculum vitae, lettres de présentation, comptes à payer, etc. On enregistrera pour lui le texte des modes d'utilisation des appareils domestiques. Enfin, on offre des documents sur cassettes et les services d'un guide.

Grâce à l'Audiothèque, les frontières qui séparent l'aveugle du monde de l'écrit tendent à reculer.



Centraide
Québec



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le Dr Eric Philippe ajuste le microscope électronique, pour permettre aux visiteurs d'observer des cellules de moelle épinière.

Des milliers de personnes s'initient aux nouvelles technologies médicales

Quelques milliers de personnes ont profité hier des journées portes ouvertes tenues tant à l'hôpital de l'Enfant-Jésus qu'à l'Hôtel-Dieu de Québec, dans le cadre de la Semaine des sciences.

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, outre les 14 kiosques d'information situés dans l'amphithéâtre du pavillon Notre-Dame, le public a pu participer à une visite guidée des laboratoires de neurobiologie.

Au cours de cette visite, les participants ont eu l'occasion de voir, par exemple, un muscle de grenouille en action grâce à un système de visionnement par caméra de télé couplée à un microscope. On pouvait également comparer différents cerveaux, comme ceux de la grenouille, du rat, du chat, du singe, du caribou et de l'homme. On a fait à cette occasion des démonstrations de techniques de pointe pour l'étude des connexions nerveuses et la localisation des neurotransmetteurs dans le cerveau.

Un autre laboratoire a présenté certains tests employés en neuropsychologie pour détecter à un stade précoce, certaines maladies comme le Parkinson et Alzhei-

mer. Les visiteurs ont également été initiés au développement du système nerveux, à l'aide d'un diaporama, et un peu plus loin, une équipe de recherches faisait une démonstration de cultures de tissu in vitro et exposera les aspects futuristes d'une méthode de traitement de la dystrophie musculaire.

Il a également été possible d'observer des cellules de moelle épinière, qui sont normalement invisibles à l'oeil, mais qui deviennent apparentes grâce à un microscope électronique.

Le Centre de recherches en neurobiologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus figure parmi les plus importants centres de recherches dans la région de Québec. Il regroupe une quinzaine de chercheurs seniors et plus d'une trentaine d'étudiants gradués, pour un total de 80 personnes oeuvrant dans les laboratoires. Les subventions de recherche sont de l'ordre de 2,5 millions \$ annuellement.

Pour sa part, l'Hôtel-Dieu visait à mieux faire connaître ses travaux de recherche fondamentale et clinique dans le domaine du cancer.

Au laboratoire de biologie moléculaire, on a expliqué comment les techniques de biologie moléculaire permettent d'étudier le mode de fonctionnement des gènes et son dérèglement dans le cancer. En biologie cellulaire, on a expliqué comment les protéines des cellules vivantes sont impliquées dans la différenciation cellulaire et de là, dans la transformation cancéreuse.

Au laboratoire d'oncologie clinique, on a traité de ce que l'on connaît aujourd'hui à propos du cancer de la vessie, comment on le diagnostique et comment on le traite. Enfin, une quatrième présentation expliquait comment le Centre de recherches de l'Hôtel-Dieu développe et offre des tests cliniques à une trentaine d'hôpitaux de la région. Par le dosage de récepteurs hormonaux, ces tests permettent de diagnostiquer plusieurs types de cancers, dont le cancer du sein, les lymphomes et la leucémie.



Les deux fondateurs de l'Audiothèque pour personnes handicapées de l'imprimé du Québec, M. Pierre Schram et Mme Sylvie Ouellet.

Qui a dit qu'un solde de quincaillerie devait être

étouffant.

<p>ÉCONOMISEZ Solde 30\$ 99⁹⁹ ch.</p> <p>Répondeur téléphonique 8 commandes à distance! No 1071343... Notre prix 129.99</p>	<p>ÉCONOMISEZ Solde 30\$ 139⁹⁹ ch.</p> <p>Humidificateur ultrasonore 21 L Contrôle de buée & d'humidité. No 1136453... Notre prix 169.99</p>	<p>ÉCONOMISEZ Solde 10\$ 49⁹⁹ ch.</p> <p>Humidificateur ultrasonore 3,8 L Contrôle d'humidité & de volume. Arrêt automatique. Gar. 1 an. No 1136445... Notre prix 59.99</p>
<p>ÉCONOMISEZ Solde 70\$ 199⁹⁹ ch.</p> <p>Lecteur de cassettes/disques compacts AM/FM Copies synchrones & correcteur à 3 bandes. 2 haut-parleurs de 4". No 1310186... Notre prix 269.99</p>	<p>ÉCONOMISEZ Solde 40% 29⁹⁵ ch.</p> <p>Lecteur de cassettes AM/FM Arrêt automatique. Compartiments pour écouteurs. Blanc ou noir. No 1087525, 1087584... Notre prix 49.95</p>	<p>ACHAT SPÉCIAL! 2⁹⁹ ch.</p> <p>Vidécassettes ass. Dessins animés, vieux films & programmes... No 1305875</p>
<p>ÉCONOMISEZ PLUS DE Solde 15% 1³⁹ ch.</p> <p>Cassette vierge 60 minutes. No 0634-077... Notre prix 1.69</p>	<p>ACHAT SPÉCIAL! 89⁹⁹ ch.</p> <p>Clavier numérique FM portatif Compatible midi, 32 notes, sons & autres! Courroie incl... No 1301047</p>	

Un solde aussi excitant qu'une quincaillerie peut l'être.*

PASCAL

**CENTRE COMMERCIAL
PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171**

**CENTRE COMMERCIAL
PLACE LAURIER
2730, boul. Laurier
Tél.: 653-9307**

Deux atterrissages difficiles à Québec

Les personnes souffrant d'aérophobie et qui ont souvent à passer par l'aéroport de Québec seront rassurées par ce qui s'est passé hier. À deux reprises, des opérations de sauvetage ont été mises sur pied afin de venir en aide à des avions en détresse.

tard, les responsables de la tour de contrôle ont pu indiquer à l'équipage que les roues étaient bel et bien sorties.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

Au crépuscule, un premier appareil du transporteur Intair, vol 595,

a éprouvé des problèmes à l'atterrissage. Un voyant lumineux dans le cockpit indiquait au pilote qu'un train de roues refusait de sortir. Quelques minutes plus

En moins de quelques minutes, l'avion a pu atterrir sans qu'il n'y ait de casse. Il y avait 20 passagers à bord, qui ont été quittes pour une bonne frousse. Aucun porteur-parole n'était disponible aux bu-

reaux de la compagnie aérienne pour donner de plus amples détails.

Plus tard, à 19 h 34, la sûreté municipale de Sainte-Foy a été informée des difficultés d'un autre appareil, cette fois-ci un DC-9 d'Air Canada, vol 548 en provenance de Toronto, qui transportait 80 personnes. Cette fois-ci, le commandant a constaté que le train d'atterrissage du côté gauche n'était pas sécuritairement barré.

En moins de quelques minutes, des ambulances étaient sur place, de même que de nombreux véhicules de police de la ville de Sainte-Foy et de la Sûreté du Québec (SQ). Le Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) avait également été averti de l'affaire et les effectifs étaient sur le pied d'alerte. De nombreux curieux ont été aussi attirés sur place par l'ampleur de l'opération policière.

Par une coïncidence étrange, c'était encore une fois un voyant lumineux défectueux qui a semé l'émoi. « C'est un type de problème qui se produit de temps à autre, mais rarement deux fois dans la même journée », a affirmé François Roger de la tour de contrôle de l'aéroport.

L'appareil d'Air Canada a effectué quelques cercles au-dessus de l'aéroport, le temps que tous les dispositifs de sécurité soient en place. Les équipes au sol ont communiqué régulièrement avec le pilote et lui ont finalement indiqué que les roues devraient tenir le coup lors du contact au sol.

Un autre avion qui arrivait de Toronto attendait patiemment à son tour l'autorisation d'atterrir. Finalement, à 20 h 03, le DC-9 a pu se poser sans pépin sur la piste 24, les mécaniciens au sol s'empresant de verrouiller la roue défectueuse.



Alain BOUCHARD

À vos crayons ! (1)

Jesais, vous allez dire : s'il y en a un qui ne devrait jamais venir nous donner des leçons de français, c'est bien lui : avec le paquet de fautes qu'il fait dans ses chroniques...

Mais ce n'est pas une leçon, justement. Bien au contraire. Ce serait plutôt un jeu. Un test de français, d'accord. Mais un test que vous pouvez faire comme un jeu, sur la table de la cuisine, avec votre blonde, votre mari, votre grand-mère, le voisin, vos enfants, s'ils ne sont pas trop jeunes ; et même s'ils sont jeunes, ils peuvent toujours essayer et rire de vos hésitations à vous aussi. Bref, un test qui pourrait devenir une sorte de petit *happening* d'automne, une manière de passer de l'été des Indiens aux plaisirs (!) de l'hiver. Pas mal, hein, comme entourloupette ?

Son niveau ? Assez élevé. C'est le test que des journalistes du SOLEIL ont volontairement accepté de passer, il y a un certain temps, pour voir un peu où nous en étions rendus avec notre français. Et c'est un test équivalent à celui que les nouveaux étudiants de l'université Laval doivent désormais réussir absolument, pour aspirer à quelque diplôme que ce soit. Ce qui veut dire : une certaine occasion de vous comparer à ces deux races de monde, quoi...

Je vous communiquerai les réponses à la fin du test, c'est-à-dire plus tard au cours de la semaine.

I) Exercices de révision des conjugaisons.

Mettez les verbes entre parenthèses au temps exigé.

- A) AU PRÉSENT DE L'INDICATIF.
- 1) Demain, je me (rendre) à Montréal.
 - 2) L'été prochain, je (repeindre) mon appartement au complet.
 - 3) Nous (craindre) des représailles de leur part.
 - 4) Tu (acquérir) une expérience précieuse dans notre bureau.
 - 5) Ces plantes (croître) très lentement.
 - 6) Tes parents, est-ce que tu les (tutoyer) ?

B) À L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF.

- 1) Nous ne (voir) pas du tout où tu voulais en venir.
- 2) Émile (rejeter) toute la faute sur ses camarades.

C) AU PASSÉ SIMPLE.

- 1) Il s' (employer) à nous nuire.
- 2) Elles (connaître) de grandes difficultés.
- 3) Albert Schweitzer (naître) en Alsace.

D) AU PRÉSENT DU SUBJONCTIF.

- 1) Il faut que Paul y (voir) lui-même.
- 2) Veille à ce qu'il (avoir) tout ce dont il a besoin.
- 3) L'entraîneur exige qu'elle (courir) cinq kilomètres chaque jour.
- 4) J'aimerais que vous me (jouer) une de vos compositions.

E) À L'IMPÉRATIF PRÉSENT, 2e PERSONNE DU SINGULIER.

- 1) (Avoir) la bonté de m'apporter un oreiller.
- 2) (Manger) ta soupe, mon grand.
- 3) (Penser) -y bien, avant de vendre ta voiture.

Au même temps, mais à la 2e personne du pluriel, et remplacez les mots en italique par les pronoms qui conviennent. Ex. : (prendre) *votre imperméable. Rép. : prenez-le.*
4) (Remettre) *cette lettre à la vice-doyenne.*
5) (Parler) *de votre problème à Claudine.*

II) Exercices sur l'accord du participe passé.

Faites les accords qui s'imposent.

- 1) C'est une aventure que je n'ai encore (raconter) à personne.
- 2) Plusieurs éléments de sa démonstration nous ont (échapper).
- 3) Ils se sont enfin (dire) leur façon de penser.
- 4) C'est après 15 ans de mariage que Dorothee s'est (apercevoir) que Rémi était un coureur impénitent.
- 5) La conférence n'a pas été aussi intéressante que nous l'avions (espérer).
- 6) Les livres que tu nous as (faire) parvenir ont été très utiles.

III) Exercices sur divers points de grammaire.

A) INFINITIF OU PARTICIPE ? CHOISISSEZ LA FINALE APPROPRIÉE.

Elles sont (1) all... se (2) promen...
Elle a (3) cess... de (4) fum... depuis longtemps.
Eh bien, les enfants, vous êtes sûrement (5) rentr... (6) épuis... d'une si longue randonnée !

B) METTEZ LE VERBE AU TEMPS INDIQUÉ ET ACCORDEZ-LE AVEC SON SUJET.

- 1) Ses parents, Michel les (recevoir, prés. de l'ind.) toujours pour le réveillon du Jour de l'An.
- 2) La cause véritable des troubles qui secouent les provinces septentrionales (résider, prés. de l'ind.) dans la politique économique du gouvernement.
- 3) La plupart (prendre, prés. de l'ind.) l'autobus.
- 4) Et c'est toi qui (oser, prés. de l'ind.) me parler sur ce ton !
- 5) Plus d'un pays (pratiquer, prés. de l'ind.) le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États.
- 6) C'est le Premier ministre ou le ministre des Affaires étrangères qui (prononcer, futur simple) le discours de bienvenue ?
- 7) Il se (passer, prés. de l'ind.) des choses inquiétantes chez nos voisins du dessus.
- 8) C'est toi et Isabelle qui (préparer, passé composé) tous les canapés ?

La suite, mercredi.



Remise de diplômes

Le Petit Séminaire de Québec a renoué hier avec une vieille tradition : la remise des diplômes aux élèves du collégial et la reconnaissance de l'excellence scolaire. Louis Bouchard, directeur général du Petit Séminaire, Jean-Marie Beauchemin, président du conseil d'administration, Lu Chan Khuong, représentante des étudiants diplômés, et Robert Normand, président et éditeur du journal LE SOLEIL et président d'honneur de cette cérémonie, ont discuté un brin avant de procéder à la remise des diplômes. Les principaux honneurs ont été remis à Eric Marchand (prix Prince de Galles), Mathieu Simon (prix des anciens), Pierre-Paul Renaud (Médaille du gouverneur général, prix d'excellence en sciences et prix de l'Ordre des chimistes), Marie-Andrée Chouinard (prix d'excellence en humanités) et Vincent Fortin (prix pour la réussite exceptionnelle au baccalauréat international).

Le Soleil, Raymond Lavoie

SERVICE D'URGENCE
Verres de contact
Dr J.R. Clément m.d.
Ophtalmologiste
PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY
654-1488

LE SOLEIL
ABONNEMENT 647-3333
Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

COURS DE SERVICE AU BAR
Avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES BARMAN au 737, côte d'Abraham
Rabais pour étudiant(e)s
SERVICE DE PLACEMENT
Permis culture personnel, C.P. 2046, rue Éducation du Québec
529-5333

Exploration 03, une série pour les jeunes

LÉVIS-LAUZON — La collection « Exploration 03 », qui a été préparée pour faire connaître les diverses ressources de la grande région de Québec aux élèves de 4e année du cours primaire, est maintenant complète.

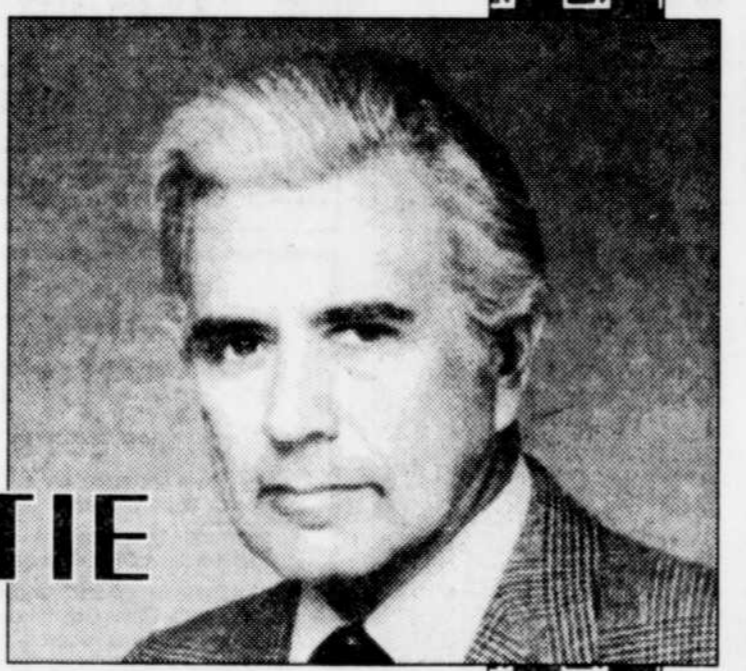
par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

Le dévoilement des 12 fascicules a été fait récemment à Lévis-Lauzon, en présence de plusieurs représentants des commissions scolaires ayant collaboré à l'élaboration de cette série documentaire qui s'inscrit dans le programme d'étude des sciences humaines.

Les jeunes de 10-12 ans peuvent ainsi découvrir leur région d'appartenance, connaître son histoire et les gagne-pain d'hier et d'aujourd'hui. L'auteur, Yves Chouinard, a eu considérablement de coopération, puisqu'il s'agissait de faire ressortir les particularités de chacune des zones : de Charlevoix à Portneuf, sur la rive nord, et de Montmagny-L'Islet à l'Amiante et Lotbinière, du côté sud du Saint-Laurent.

CE SOIR

20h



Dernière saison !
DYNASTIE

21h



L'OR DU TEMPS

FIDÈLE AU POSTE
PATHONIC

Télé 4
Québec CABLE 7

PARLEZ ANGLAIS AVANT DECEMBRE

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

- COURS DEDUCTIBLE D'IMPÔT
BERLITZ
5 PLACE QUEBEC
529-6161
©1989 Centres de Langues Berlitz

Vol et chasse à l'homme

Une vaste opération policière a été mise sur pied en fin de soirée hier, pour retrouver l'auteur d'un vol à main armée commis au Dépanneur Laurentien, 4120, boulevard Chauveau, à Sainte-Foy. L'individu âgé d'environ 35 ans était armé d'un couteau de chasse. Il portait une casquette rouge et blanche et un manteau foncé, et de même qu'une moustache et des lunettes. Il s'est enfui en direction est sur le boulevard Chauveau à bord d'une Honda Accord de couleur brune, un vieux modèle à quatre portes, avec une plaque d'immatriculation comportant trois lettres et trois chiffres. Les sûretés municipales de la région de même que la SQ ont été mises à contribution dans cette chasse à l'homme. Tard hier soir, aucune arrestation n'avait encore été faite.

Loi 160 : les syndicats écartent les débrayages

La CSN, la CEQ et la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) n'auront pas recours à des débrayages pour forcer le gouvernement à abandonner la loi 160 assurant le maintien des services essentiels dans le réseau de la santé et des services sociaux. Elles misent plutôt sur une concertation de tous les syndicats à l'intérieur de chaque établissement.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

La vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, a en effet affirmé au SOLEIL, que des débrayages ne faisaient pas partie du plan conjoint élaboré par les

trois organisations syndicales. « Ce moyen de pression n'est pas envisagé à court terme, les syndicats subissant encore le ressac des débrayages de septembre », a indiqué de son côté la présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé.

« Le plan d'action insistera surtout sur la solidarité intersyndicale à l'intérieur de chaque établissement », a ajouté Mme Pagé. Journée nationale d'action, manifestation, dépôt de griefs, piquets de grève symboliques, pause-café prolongée, de nombreuses candidatures pour un même poste et campagne médiatique constituent la voie choisie par la CSN, la CEQ et la FIQ, dont plus de 140 000 membres sont touchés par les sanctions de la loi 160. « Ces moyens de pression, surtout s'ils sont

réalisés par l'ensemble des employés, indisposent les administrations locales », de dire Mme Pagé.

Ce plan s'ajoute aux recours juridiques déjà entamés par les syndicats. Vendredi, au nom de ses syndicats affiliés, la CSN, la CEQ et la FIQ ont déposé à la cour supérieure de Chicoutimi trois requêtes en sursis et des demandes d'injonctions interlocutoires et provisoires contre le centre hospitalier de Chicoutimi et mettant en cause le procureur général du Québec. La requête sera entendue mercredi.

Par cette requête, les trois organisations visent à faire suspendre l'application de la loi 160 et de ses trois principales sanctions, soit la non-perception de la source des cotisations syndicales, la réduction de traitement sur les salaires et la perte d'ancienneté.

La loi 160 prévoit la perte d'une année d'ancienneté par jour ou partie de jour de grève. Cette dernière sanction est la plus décriée par les syndiqués, qui la jugent démesurée et injuste. Par exemple, racontent des membres de la FAS-CSN, les travailleurs qui se trouvaient en vacances lors de la grève de septembre ne sont pas touchés par la perte d'ancienneté. Des employés plus anciens qui avaient pris leurs vacances en juin, en juillet ou en août sont donc rattrapés, sur la liste d'ancienneté, par des employés plus jeunes qui n'avaient d'autre choix que de prendre leurs vacances à l'automne. Des salariés sur la liste de rappel qui étaient au travail au moment de la grève, perdent pour leur part une année d'ancienneté qu'ils ont mis plusieurs années à accumuler. D'autre part, ceux qui ont assuré les services essentiels ou qui étaient libérés pour des fonctions syndicales au moment du débrayage conservent leur ancienneté.

Le Conseil du Trésor serre la vis au ministère de l'Environnement

MONTRÉAL (PC) — Le Conseil du Trésor du Québec n'accordera au ministère de l'Environnement que la moitié du personnel requis par ce dernier pour procéder à l'évaluation environnementale du boom hydro-électrique des prochaines années.

C'est ce qui ressort en effet de l'arrêt 171753 du Conseil du Trésor, daté du 30 août dernier, qui limite à 10 le nombre de spécialistes réclamés par l'Environnement pour préparer et analyser les directives et les études d'impacts des nombreux projets de centrales, centres de distribution, lignes hydro-électriques, etc., actuellement en chantier ou sur le point d'être officiellement déposés pour évaluation publique de leur nécessité et de leurs impacts environnementaux.

L'Environnement estimait pour sa part avoir besoin de 21 spécialistes dans des postes permanents pour effectuer ce travail, auquel s'ajoute une dizaine de projets de mini-centrales pri-

vées, préparés par différentes compagnies.

L'ajout de 21 postes permanents au service d'évaluation environnementale aurait nécessité des crédits additionnels de 1,8 million \$ à l'exercice financier 89-90.

Le Trésor a certes reconnu la « pertinence » des besoins exprimés par l'Environnement compte tenu de l'ampleur prévisible des projets d'Hydro-Québec et des entrepreneurs privés. Mais il n'acquiesce finalement qu'à la moitié de la demande du ministère, soit 10 postes dont cinq devront s'avérer plutôt de « l'expertise extérieure ».

Le Trésor accorde d'abord 400 000 \$ par année pour l'embauche des cinq experts de l'ex-

térieur à titre temporaire. Quant aux cinq postes réguliers dont il autorise la création, l'Environnement devra les financer (1,1 million \$) à même les « disponibilités actuelles dans les masses salariales ».

La demande de l'Environnement n'englobait pas les besoins prévisibles du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui devra, à son tour, évaluer une partie de ces dossiers. Le BAPE ne compte plus que deux ou trois analystes réguliers.

Selon une source hydro-québécoise digne de foi, « l'évaluation de nos projets par le BAPE passera à compter de 1990 d'une moyenne d'une audience par trois ans à trois audiences par année et cela, pour quelques années à venir ». Quant au ministère, ajoute la même source, nous l'avons informé qu'il devra gérer en propre plusieurs autres projets, en plus de ceux qui vont aboutir au BAPE.

Les libéraux tiennent caucus à Montebello

MONTEBELLO — La plupart des 92 députés libéraux élus le 25 septembre sont arrivés hier soir au Château Montebello, dans l'Outaouais, où ils se réuniront ce matin pour la première fois depuis les élections. Ils doivent y discuter des orientations à prendre au cours du mandat qui commence.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Le nouveau whip du PLQ, le député Bill Cusano, explique qu'il n'existe pas d'ordre du jour formel pour cette réunion qui prendra fin demain après-midi.

À peine trois jours après la conférence fédérale-provinciale où sont apparus encore une fois au grand jour les désaccords qui divisent les premiers ministres provinciaux face à l'entente du lac Meech, le débat constitutionnel aura sûrement une place dans la présentation que le premier ministre Robert Bourassa fera à ses députés ainsi que dans les discussions qui suivront.

D'autre part, les nouveaux élus libéraux ont eu l'occasion de se réunir à Québec, il y a deux semaines, pour se familiariser avec les services qui sont à leur disposition et les obligations qu'ils ont maintenant comme membres de l'Assemblée nationale, précise M. Cusano.

Ceci permettra à la réunion de Montebello de servir vraiment à des discussions sur les orientations du gouvernement ainsi qu'à nouer des liens entre députés réélus et nouveaux venus.

Afin de faciliter ces discussions, les 92 députés sont divisés en trois groupes, chacun de ceux-ci abordant successivement les questions relatives aux trois grandes missions gouvernementales, soit l'aménagement et le développement régional, le développement



M. Bill Cusano, le nouveau whip du caucus libéral à l'Assemblée nationale.

économique ainsi que les affaires culturelles et sociales.

Les travaux parlementaires commenceront dans deux semaines, soit le mardi 28 novembre, par la lecture du discours du trône dans lequel doivent précisément se retrouver les orientations du gouvernement.

En fixant à une date si tardive la convocation des députés, et compte tenu du temps que nécessite le débat sur les discours du trône, le premier ministre Bourassa a fait en sorte que l'Assemblée nationale n'aura que fort peu de temps pour adopter des lois d'ici Noël, alors que l'on suspendra les travaux jusqu'au mois de mars.

C'est le comble!

Encore
une autre
banque
qui me
chante
la pomme.



À la Banque de Montréal, nous parlons affaires. Exclusivement. Et nous parlons le langage des entreprises personnelles. Assurer aux entreprises personnelles le service particulier qu'elles méritent est l'une de nos priorités. Parole d'honneur.

Des spécialistes se concentrent sur la satisfaction des besoins et des objectifs propres à votre entreprise, et nous avons des produits adaptés aux exigences des entreprises personnelles.

Des produits comme l'Investicompte d'entreprise de la Banque de Montréal, un compte offrant des intérêts quotidiens aux

entreprises qui ont temporairement des fonds excédentaires. Des produits comme la Protection de découvert commerciale, qui vous met à l'abri des chèques sans provision. Et de nouvelles façons d'effectuer des dépôts pour vous éviter d'attendre en ligne.

Et, ce qui est tout aussi important, un directeur de comptes s'occupe personnellement de chaque client commercial. Votre directeur de comptes comprend la dynamique de votre entreprise, ce qui lui permet de collaborer avec vous pour concevoir des solutions pratiques à vos besoins en matière d'opérations bancaires.

Nous voulons votre clientèle et nous pouvons le prouver. Mettez-nous au défi. Appelez-nous au Centre d'affaires commerciales ou à la succursale

de votre voisinage ou, à Montréal, au 877-1285. Si votre code régional est 819, 514 ou 418, composez sans frais le 1-800-361-1854.

Un concept
nouveau pour
les entreprises
personnelles



Banque de Montréal

Éduquer sans violence

LÉVIS-LAUZON — La Maison de la famille de Lévis-Lauzon, 95, rue Saint-Georges, prépare une session à l'intention des parents désirant éduquer sans violence. Une réunion sera animée par une travailleuse sociale, le mercredi 15 novembre, à compter de 19 h 30. Pour inscription et renseignements : tél. : 835-5603.

loto-québec		Résultats	
Tirage du 89-11-11			
		GAGNANTS LOTS	
6/6	3	781 125,10 \$	
5/6 +	12	73 772,90 \$	
5/6	326	2 076,60 \$	
4/6	19 872	65,50 \$	
3/6	369 802	10,00 \$	
9 16 18 25 37 47		VENTES TOTALES 19 790 046,00 \$	
No complémentaire: 35		PROCHAIN GROS LOT 89-11-15 (APPROXIMATIF): 2 000 000,00 \$	
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			



Défense nationale
National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DU CAMP DE VALCARTIER

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Valcartier.

Le champ de tir se trouve à l'intérieur du camp de Valcartier, et la zone de danger est délimitée comme suit:

La limite est du secteur est une ligne tirée parallèlement à la route 371 (Loretteville à Saint-Gabriel de Valcartier) du côté ouest de ladite route; cette ligne débute à l'endroit, où la rivière Nelson intercepte la route 371 et se continue jusqu'au Lac Ferré; depuis ce point en direction nord-ouest jusqu'à la limite ouest du Monastère Mont Saint-Sacrement, puis en direction nord-est sur une distance de 4,8 km jusqu'à la route parallèle à la rivière Jacques Cartier et du côté ouest de celle-ci; puis en direction nord-ouest jusqu'à 1,6 km passé la pointe extrême ouest du Lac Tartarie. La limite nord de la zone consiste en une ligne droite tirée entre le point extrême nord de la limite est et le Lac de Claire. La limite ouest est une ligne tirée depuis le Lac de Claire jusqu'à un point situé à 1,6 km passé la barrière de l'ouest sise sur la route Lac St-Joseph - Base Valcartier, depuis ce point en direction nord-est jusqu'au Lac du Père puis en direction sud-est jusqu'à la rivière Jacques Cartier. La limite sud de cette zone est une ligne droite tirée en direction est-sud-est du point extrême sud de la limite ouest sur une distance de 4,8 km depuis ce point en direction nord-est jusqu'au sommet du mont connu sous le nom de Brillant puis en direction nord jusqu'au point extrême sud de la limite est.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans cette zone.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale.

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Bill Vander Zalm plus confiant quant à l'issue de l'accord...

La croisade de Lowell Murray pourrait « sauver » le lac Meech

VANCOUVER (PC) — La tournée dans les provinces qu'entreprend le sénateur Lowell Murray afin de trouver un terrain d'entente sur l'accord constitutionnel du lac Meech pourrait « sauver » l'entente, a déclaré, samedi soir, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm.

Il reste encore du temps... avant d'enterrer l'entente, selon le ministre Charest

SHERBROOKE (PC) — « Ce n'est pas le temps de porter notre cœur en bandoulière. Il y a encore du temps, pas trop de temps, mais il y a du temps. Six mois en politique, c'est très, très long, je vous assure. »

à l'écart, on n'en serait pas là aujourd'hui. »

Appelé à réagir aux derniers développements survenus dans le dossier constitutionnel, suite à la conférence des premiers ministres où l'accord du lac Meech a été violemment pris à partie, le député-ministre de Sherbrooke à la Chambre des communes, Jean Charest, garde bon espoir de voir l'accord entériné par toutes les provinces avant l'ultime délai de juin prochain, même s'il reconnaît que la partie n'est pas encore gagnée.

« Il y a un problème de perception inhérent à l'accord du lac Meech. Je suis allé dans l'Ouest canadien, la semaine dernière, et j'ai constaté que le débat constitutionnel est très polarisé. Mais les gens oublient que le Québec a été exclu de l'accord de 1982 et que si le Québec n'avait pas été mis ainsi

Tout en disant vouloir « éviter de tomber dans le fétichisme du symbolisme à outrance », le ministre paraît visiblement irrité par le reproche incessant fait au Québec pour avoir eu recours à la clause « nonobstant » au moment de l'adoption de la loi 178.

« Il est ironique de se faire reprocher d'avoir utilisé cette clause, alors que c'est le premier ministre du Manitoba, Sterling Lyons, qui l'avait proposée à l'époque, et qu'elle a été utilisée par des provinces de l'Ouest du pays, avant l'adoption de la loi 178, sans que personne ne dise un mot. »

Une modification à l'accord lui paraît-elle acceptable? « Le contenu m'importe plus que le contenant, et il comporte des choses sur lesquelles on ne peut pas reculer. »

« Je crois que nous avons fait des progrès », a exprimé le premier ministre à son retour d'Ottawa, où s'est tenue la semaine dernière la rencontre fédérale-provinciale.

« Nous avons mis en place un processus qui pourrait fonctionner », a-t-il renchéri.

Lors d'une entrevue, accordée au parc thématique appartenant à sa femme, dans la banlieue de Richmond, le premier ministre s'est dit plus rassuré sur la réforme du Sénat, point prioritaire à son ordre du jour de la conférence.

« Nous avons besoin de savoir, pour nos citoyens d'ici, que l'esprit qui avait régné au lac Meech peut revivre... Ainsi nous pourrions procéder à la réforme du Sénat dès que l'accord sera chose faite ».

La Colombie-Britannique souhaite un Sénat élu et une représentation accrue à la Chambre haute.

Plus optimiste

Le premier ministre a aussi déclaré qu'il réagissait mieux à la clause de société distincte pour le Québec prévue à l'entente.

« Plusieurs se demandent en

Colombie-Britannique ce que signifie une société distincte. Après des journées de pourparlers et plusieurs réunions, je suis satisfait des conseils juridiques qui nous furent apportés et selon lesquels cette question ne comporte aucun problème », a-t-il ajouté.

« Évidemment, maintenant, je dois contenter les gens ici avec cette explication. Le sénateur Lowell Murray devra travailler avec les provinces afin de s'assurer que nous n'aurons aucune difficulté avec la définition de société distincte », a-t-il dit.

Le premier ministre Vander Zalm s'est montré plus optimiste sur les chances de réussite de l'accord, et a souligné que sa province travaillera en ce sens.

« Je sens, comme plusieurs autres, que si le lac Meech s'écroule, plusieurs Québécois se sentiront rejetés. Il y aura donc des conséquences négatives si cela devait se produire ».

« Par conséquent, nous devons continuer à travailler sur l'accord », a conclu le premier ministre.



Bill Vander Zalm, le premier ministre de la Colombie-Britannique, se montre plutôt rassuré quant à la reconnaissance finale des principes de l'accord du lac Meech.

Filmon calme les élans de Wells

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, a recommandé la semaine dernière à son homologue de Terre-Neuve de diluer ses propos sur l'accord du lac Meech, de peur que le Québec ne décide de mettre fin à la lutte pour une réforme constitutionnelle.

C'est ce qu'a rapporté, hier, un quotidien de Winnipeg. « Il ne fait aucun doute que le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, était profondément ennuyé (jeudi) », a indiqué Gary Filmon en faisant état de deux rencontres secrètes qu'il a eues à Ottawa avec le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells.

« Plusieurs premiers ministres entrevoyaient le scénario suivant, à savoir que si Terre-Neuve décidait de retirer son appui à l'accord du lac Meech, ce geste serait perçu comme un acte d'agression, et Bourassa pourrait abandonner la partie et se retirer ».

Le premier ministre Filmon a déclaré au *Winnipeg Free Press* qu'il a calmé M. Wells lors d'une rencontre privée au cours de la-

quelle il lui a fait remarquer qu'il n'était pas le seul à s'opposer à l'accord du lac Meech.

« Wells voulait obtenir des garanties que le Manitoba et le Nouveau-Brunswick ne reviendraient pas rapidement sur leur décision et décideraient de ratifier l'accord, isolant ainsi Terre-Neuve. Je lui ai confirmé que tel n'en serait pas le cas, et lui ai fait remarquer qu'il pourrait faire preuve de ténacité sans pour autant recourir à la confrontation ».

MM. Filmon et Wells ont passé quelques minutes seuls, jeudi, et se sont rencontrés secrètement vendredi.

ANGLAIS COURS DE CONVERSATION



1. COURS PRIVÉS: à partir de 20 \$ la leçon
2. IMMERSION: 800 \$ par semaine (cours privés)
3. COURS DE GROUPE: 199 \$ (4 à 7 élèves, 40 leçons)

LPS

Langues, Productions, Services, Ltée
3, PARC SAMUEL-HOLLAND, QUÉBEC

681-6375 culture personnelle

20 livres GRATUITES*

Avec les régimes, je ne réussissais pas
Avec Nutri/Système, j'ai perdu 121 livres

Notre programme comprend:

- repas savoureux à basse teneur calorique
- supervision professionnelle
- attention individuelle
- pas de calories à compter

Téléphonez dès aujourd'hui

Notre cliente Sandra a perdu 121 livres



nutri/système cliniques minceur

APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION
658-3000 624-0440 681-1212

979, de Bourgogne Ste-Foy 9185, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg CARREFOUR VANIER 459, rue Soumande (face à Place Fleur de Lys)

* Programme minimal de 30 livres. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système. Nouveaux clients seulement. Pour un temps limité.

CINÉ MAGOT

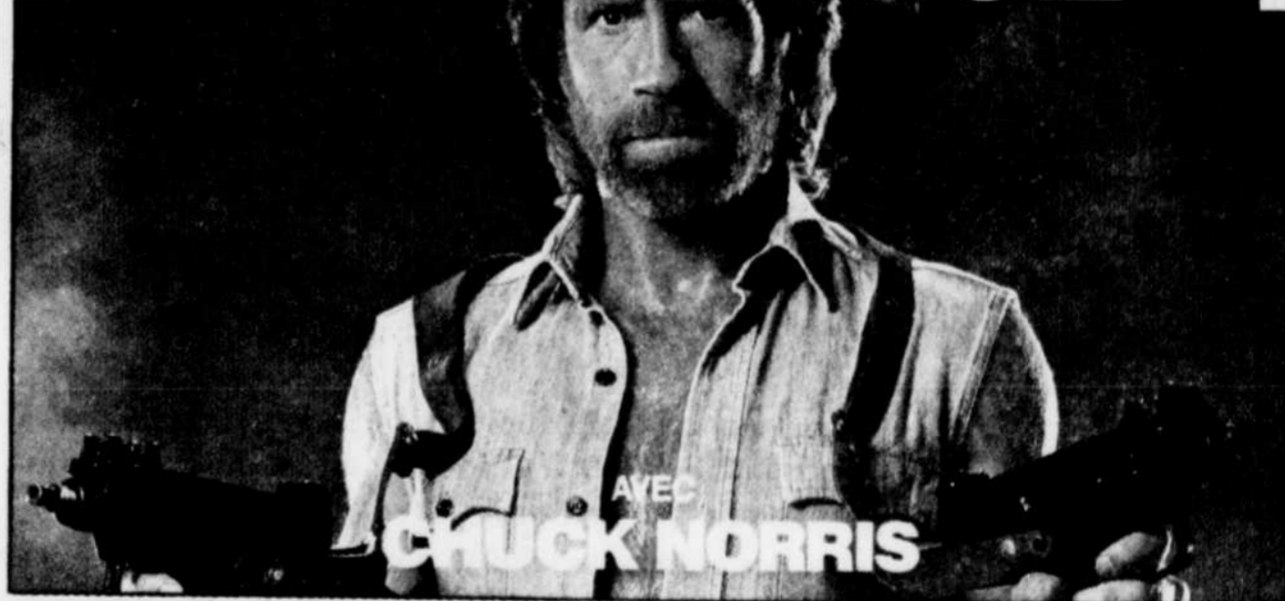
À TÉLÉVISION QUATRE SAISONS

SUPER 2 CÂBLE 13

Télévision Quatre Saisons

À L'AFFICHE CE SOIR
À 21 HEURES

DELTA FORCE



AVEC CHUCK NORRIS

PLUS DE 100 000\$ EN PRIX À GAGNER!

16 VOYAGES*

(valeur approx. de 4 000\$/ch.) pour deux en Floride au Parc d'attractions des Studios Disney/MGM (départ le 31 janvier 1990)

PARTICIPEZ!

Regardez le cinéma ce soir à Télévision Quatre Saisons. Pendant le film, notre animateur vous posera trois questions. Notez correctement les trois réponses et appelez-nous dès la fin du film et ce, jusqu'à 9 h le lendemain matin au 1-900-750-2323 (50¢ de frais d'appel). Si votre appel est sélectionné au hasard par notre ordinateur, vous serez alors éligible au tirage. Pour connaître les détails de ce concours, regardez Ciné-Magot ce soir à Télévision Quatre Saisons.

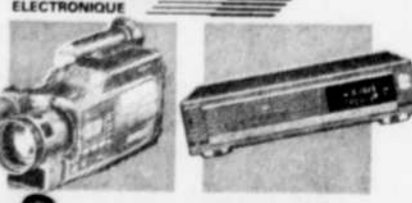
16 CAMÉSCOPES*

(valeur approx. de 1 600\$/ch.)

16 MAGNETOSCOPES*

(valeur approx. de 500\$/ch.)

SPEC ELECTRONIQUE



SONY



STUDIOS PARC D'ATTRACTIONS

* À chaque émission de Ciné-Magot, vous aurez la chance de gagner soit: un voyage, un caméscope, un magnéscope ou un des nombreux autres prix.

Règlement disponible à Télévision Quatre Saisons de votre région. Concours ouvert aux 18 ans et plus.

Lech Walesa louange la nouvelle fierté des Polonais

HAMILTON (PC) — Le chef de Solidarité, Lech Walesa, a déclaré, hier, que les Canadiens d'origine polonaise n'auraient plus besoin de faire la charité à leurs « cousins » de leur pays natal.

« Jusqu'à maintenant, a déclaré le Prix Nobel de la Paix, je crois que mes compatriotes sont venus ici en mendiants. Je peux vous garantir que c'est fini », a-t-il ajouté à une foule de plus de 10 000 personnes, surtout des Polonais, massée au Copps Coliseum, à Hamilton. « Je veux votre collaboration; je veux faire des affaires avec vous », a-t-il renchérit.

Le Canada compte 400 000 citoyens de descendance polonaise.

« Vous aimez le Canada et vous pouvez aussi aimer la Pologne — vous pouvez avoir deux amants », s'est-il écrié à la satisfaction de la foule qui l'acclamait sous les hurras pendant que l'interprète tentait de se rattrapper.

Un réfugié polonais, Janusz Karpinski, qui avait quitté son pays il y a trois ans et demi et qui a accompagné sa mère de 62 ans

au Coliseum d'Hamilton, a indiqué qu'il n'était pas pressé de rentrer dans son pays.

« Tout semble bien maintenant. Quant à l'avenir, je ne sais pas », a dit M. Karpinski, un ouvrier âgé de 32 ans qui travaille dans une manufacture de Hamilton.

Des doutes

« Il n'y a pas de nourriture, pas d'argent, a poursuivi l'ouvrier. Je ne crois pas que la vie sera meilleure en Pologne pour encore longtemps ».

Le régime communiste, renversé par Solidarité lors des élections tenues plus tôt cette année, a pris fin, a expliqué le leader de Solidarité lors de son passage à Hamilton, étape d'un week-end frénétique qui a coïncidé avec les récents bouleversements en Europe et l'effondrement du Mur de Berlin.

Le leader polonais s'est dit pour la réunification des Alle-

magnes parce que, a-t-il expliqué, « il n'est pas naturel qu'une famille soit divisée, d'un côté les mal-aimés, de l'autre les bien-aimés ».

Lech Walesa, âgé de 46 ans, est entré dans le Coliseum, salué par l'ovation de la foule. La cérémonie a été ponctuée d'applaudissements et deux écrans géants suspendus au-dessus de la scène renvoyaient son visage.

L'ancien électricien des chantiers maritimes de Gdansk, qui a fréquenté des écoles primaire et technique de Pologne, avait revêtu une toge écarlate pour recevoir un doctorat honorifique en droit de l'université McMaster, de Hamilton.

Le dirigeant polonais effectue un voyage de quatre jours au Canada pour encourager les investissements étrangers dans son pays. Il s'entretiendra aujourd'hui avec le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, et poursuivra son périple en Amérique du Nord en gagnant les États-Unis en fin de journée pour une visite officielle de six jours.



Lech Walesa a effectué quelques pas de danse avec une jeune membre d'une troupe de danse polonaise.

Revenu Canada veut être prêt à appliquer la TPS dès son adoption

WINNIPEG (PC) — Bien que la taxe proposée sur les produits et services (TPS) n'ait pas encore été déposée à la Chambre des Communes, les bureaucrates du ministère du Revenu dans l'ensemble du pays se préparent à la mettre en application.

« Nous devons élaborer des plans parce que si la taxe est adoptée, elle sera importante et si nous ne sommes pas prêts, nous tournerons en rond essayant de nous rattrapper », a déclaré Augie Haugen, directeur, à Winnipeg, d'une division de cinq fonctionnaires.

Le ministre de Revenu Canada Otto Jelinek a fait savoir le mois dernier que quelque 3900 nouveaux employés et un budget de 200 millions \$ sera nécessaire.

Le ministre a ajouté qu'environ 1,6 million d'hommes d'affaires seront affectés par la TPS. La présente taxe de vente de 13,5 % sur les produits manufacturés touche seulement 75 000 entreprises.

Le député libéral John Harvard a cependant déclaré qu'en élaborant les modes d'imposition de la taxe avant qu'elle ne soit présentée et débattue aux Communes, le gouvernement fait preuve d'arrogance et de mépris envers le public.

« Ce qui laisse entendre que la TPS sera approuvée par le Parlement canadien et je crois que c'est douteux », a ajouté le député de Winnipeg.

Trafic de faux contrats de travail pour le Canada au Maroc

CASABLANCA (AFP) — Un trafic de faux contrats de travail pour le Canada a été découvert récemment par la police judiciaire de Casablanca, au Maroc, a rapporté en fin de semaine Maroc-Soir.

L'affaire remonte à 1987 : des Juifs marocains s'étaient établis au Canada et l'un d'entre eux, Samy Abitbol, titulaire de la double nationalité marocaine et canadienne et installé à Montréal, en avait eu l'idée en facilitant le séjour au Canada à un ressortissant marocain, Abdelaziz Araghoun.

Abitbol avait créé une agence chargée notamment de procurer des contrats de travail aux Marocains. Abitbol, ses collaborateurs et Araghoun avaient effectué plusieurs voyages à Casablanca où il recevaient les candidats à l'émigration au Canada. Ils leurs donnaient les dossiers, moyennant des commissions.

Lors du plus récent voyage en octobre dernier, deux délégués de Samy Abitbol, Abdelaziz Araghoun et Mamane Ishak, ont été arrêtés par la police, alertée par l'une des victimes de l'escroquerie. Mamane Ishak, né à Meknes (centre du Maroc) et demeurant au Canada, se faisait passer pour conseiller d'une société d'émigration.

LES DERNIERS-NÉS D'UNE GRANDE FAMILLE



Les nouveaux télécopieurs ImageFax[™] derniers-nés de la grande famille de Bell Canada profitent de la réputation solide de Bell au niveau de la fiabilité et du service.

De leur côté, les entreprises qui se procurent un télécopieur ImageFax profitent de l'expérience et de la compétence des conseillers de Bell, et bénéficient en tout temps d'un service hors pair. Et afin de les assurer d'une plus grande tranquillité d'esprit, les utilisateurs sont même reliés par téléphone à un centre de diagnostic. On peut ainsi au moyen d'un simple appel téléphonique identifier l'origine de tout problème, qu'il provienne de l'appareil lui-même ou de la ligne de transmission, et intervenir rapidement.

Les nouveaux télécopieurs ImageFax EX et LX sont compacts et simples à utiliser.

Le modèle LX est pourvu d'une mémoire de 6 pages et d'une capacité d'alimentation de 30 pages, alors que le modèle EX, auquel on a intégré un répondeur, est doté d'une capacité d'alimentation de 10 pages.

Ces télécopieurs sont offerts à prix concurrentiels et il est possible à ceux qui ne désirent pas en faire l'achat direct de profiter d'une location avec option d'achat, selon les modalités du Contrat à tarifs fixes de Bell.

Pour en savoir plus long, composez sans frais le 1 800 363-2980.

L'efficacité
passe par Bell[™]

Bell

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J5

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

DÉMONSTRATION ET VENTE DE LUNETTES ULTRA MODE

Aux opticiens et aux optométristes. Un chef de file dans l'industrie de la lunetterie, dont le produit est réputé et, présentement en pleine expansion au Canada, est à la recherche d'un(e) représentant(e) des ventes. Saisissez cette belle occasion, commissions très intéressantes, revenus illimités pour personne motivée. Excellent soutien au niveau des ventes. Vous devez posséder un véhicule et être bilingue. Prévoir quelques déplacements.

Téléphonez sans tarder au:
1-800-448-8789, poste 8
TURA, LP

Avec sa loi sur les services en français

L'Ontario emboîte le pas à Ottawa, mais on y est encore loin du vrai bilinguisme

OTTAWA — Avec l'entrée en vigueur de la loi sur les services en français, samedi prochain, l'Ontario se lance sur un sentier battu par Ottawa il y a 20 ans. Mais le danger qu'il commette les mêmes erreurs, et s'éloigne du bilinguisme officiel réclamé par les Franco-Ontariens, reste présent.

par MICHEL VASTEL
Édmedia

La loi 8, adoptée le 18 novembre 1986 à l'unanimité des trois partis représentés à Queen's Park, entre en vigueur samedi prochain, et donnera lieu à des célébrations auxquelles le premier ministre Robert Bourassa a été invité, mais auxquelles il n'est pas encore assuré qu'il participe.

Inspirée de la politique fédérale des langues officielles, elle garantit à la population francophone de l'Ontario des services en français, dans certains « districts désignés », et selon un calendrier très prudent. Un peu plus de 6 %

de la fonction publique ontarienne sera ainsi « bilinguisée ».

Pour rassurer une couche de la population encore très réfractaire au bilinguisme, le gouvernement a pris soin de préciser que « la nécessité des services en français est justifiée si on en juge par les données du recensement sur les francophones de l'Ontario : 543 000 personnes de langue maternelle française, et 510 000 personnes pouvant s'exprimer en français ».

Les déclarations du gouvernement de l'Ontario semblent ainsi suggérer que la loi s'adresse autant aux « bilingues » dont la seconde langue est le français, qu'aux francophones eux-mêmes.

L'effet de ressac a été immédiat alors que l'Association for the Preservation of English in Canada (APEC), s'inquiète : « nous n'avons rien contre des services en français à des francophones unilingues, mais nous craignons qu'on n'encourage en même temps l'usage du français dans la province ».

La loi sur les services en français amène avec elle trois risques importants :

- personne n'est assuré que les Franco-Ontariens voudront s'en servir, et la publicité de l'Office des affaires francophones donne elle-même à réfléchir puisque son thème - « je m'en sers » - porte à penser que les Franco-Ontariens ne vont peut-être pas se précipiter sur les guichets du gouvernement de l'Ontario et s'exprimer d'abord en français ;
- le gouvernement de l'Ontario

a commencé à souligner que « la province est en pleine pénurie de professionnels bilingues, notamment dans les services socio-communautaires, la santé et l'administration de la Justice ». Et Queen's Park a commencé à discuter avec le gouvernement du Québec d'échanges de professionnels. Contrairement à la loi fédérale sur les langues officielles, la loi ontarienne n'a donc pas pour objet d'assurer la promotion des francophones dans la fonction publique ontarienne. Au contraire, le gouvernement ontarien a pris soin d'affirmer que « le français ne sera pas la langue de travail de la fonction publique » et que les unilingues, même ceux qui occupent un poste désigné « bilingue », ne perdront pas leur emploi ;

- Le gouvernement a cependant commencé à reconnaître que la Loi sur les services en français, si elle s'avère un succès, augmentera les pressions pour l'ouverture de collèges (cégeps) et d'universités françaises. Pour l'instant, l'ouverture d'un seul collège est prévue à Ottawa, et l'implantation d'une université française est à l'étude ;

- enfin, l'Office des affaires francophones a commencé à distribuer des subventions pour le développement des communautés francophones de l'Ontario. Son budget cependant, de 2,7 millions \$, ne lui permet pas d'intervenir dans beaucoup de projets. En 1987-88, le total des subventions s'établissait à 870 000 \$.

À l'instar de la loi fédérale, la loi ontarienne assure finalement la promotion d'une langue, plutôt que la survie de communautés de langue française.

La seule ombre au tableau de la loi ontarienne sur les services en français est finalement qu'elle arrive au moment où les positions se radicalisent : au Québec, le mouvement en faveur de l'unilinguisme français devient de plus en plus ferme, alors qu'en Ontario, sous l'influence d'associations comme APEC, l'effet de ressac contre le français est de plus en plus fort.



Pierre

CHAMPAGNE

Un reçu d'impôt

Dans le cadre de sa campagne de financement, la Fondation Robert-Giffard organisait, récemment, au Centre municipal des congrès, un brunch bénéfique sous la présidence d'honneur de Réjean Cantin, le président de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Le coût du brunch en question avait été fixé à 150 \$ du couple et le directeur des ressources humaines de la Régie de l'assurance-maladie, Marc Saint-Pierre, eut l'idée d'acheter une carte, d'en diviser le coût en 30 parts égales à 5 \$ la carte... et de solliciter les employés de la direction générale.

En payant 5 \$, chacun de ces employés pouvait participer et le 29 septembre dernier, à 15 h, on procédait parmi les 30 parts vendues à un double tirage.

Le premier nom chanceux avait le choix entre assister au brunch ou voir la carte mise à son nom et bénéficier d'un reçu d'impôt de 120 \$ (pour un retour approximatif de 60 \$). Le prix pour la deuxième personne dépendait évidemment du choix de la première. Vous comprenez ? Non ? J'explique !

Si vous gagnez et que vous ne voulez pas participer au brunch, on vous remet un reçu d'impôt de 120 \$ même si vous n'avez déboursé que 5 \$ pour participer au tirage de la carte d'une valeur de 150 \$. Excellente initiative n'est-ce pas ? Sauf que je me demande si les percepteurs de l'impôt sont favorables à ce genre de reçu d'impôt.

La santé mentale, c'est notre affaire à tous, grâce à un don. Au ministère du Revenu, on est perplexe devant cette méthode et on examine la situation.

Pêche Impact

Jean-Yves Gilbert, le coordonnateur et rédacteur en chef du journal Pêche Impact, un bimestriel francophone entièrement consacré à la pêche commerciale du Québec, vient de m'envoyer les deux derniers numéros de cette publication.

« Petite équipe, petit budget, nous comptons malgré tout 1000 abonné(e)s jusqu'à maintenant. Nous visons l'autofinancement par la publicité et les abonnements on n'a pas les \$\$\$ de Quebecor ni les collaborateurs de l'Actualité, mais on fait du bon boulot avec nos moyens. »

Pêche Impact a ses bureaux au 167, Grande-Allée Est, mais pas la Grande-Allée de Québec, celle de Grande-Rivière en Gaspésie. C'est un journal très spécialisé, mais vulgarisateur et dynamique. Un exemple de ce dynamisme : c'est le seul journal que je connaisse qui ne soit pas imprimé en noir sur blanc. Tout est bleu et vert sur blanc. Les photographies, les textes, les titres les annonces, tout tout tout. Bleu et vert, ou turquoise, comme la mer. Et ce n'est pas laid du tout.

Protection du territoire agricole

Le premier ministre Robert Bourassa annonçait récemment que Marcel-R. Plamondon agira, à compter d'aujourd'hui, le 13 novembre, comme membre du tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole. Il est intéressant de noter que Marcel-Rosaire est natif de Saint-Raymond ; qu'il fut correspondant du SOLEIL en 1960-1961 ; et qu'il fut député de Portneuf, pour l'Union nationale, de 1966 à 1979. Il fut nommé adjoint parlementaire du ministre des Terres et Forêts le 28 mars 1969.

L'actuel député de Portneuf et ministre de l'Agriculture, Michel Pagé, fut élu, pour la première fois, en 1973. Entre les deux, il y eut le créditiste Antoine Drolet.

« G » comme dans Guyart

Il faut bien me rendre à l'évidence, je ne vous ai pas annoncé grand-chose, mercredi dernier, en écrivant que le complexe « G » porterait le nom de fille de mère Marie-de-l'Incarnation, Marie Guyart.

Mon collègue Yves Bernier avait été le premier à le faire... le 10 septembre. Le moins que je puisse dire c'est que je me suis réveillé en retard. Au moins la nouvelle n'était pas fausse. Vieille mais pas fausse.

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015 ; par télécopieur, en composant le 647-3451 ; ou par la poste, en adressant votre courrier à la tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

L'école française régresse hors Québec

MONTREAL (PC) — Le nombre d'élèves recevant l'enseignement en français hors Québec est passé de 196 000 à 154 000 entre 1970-71 et 1987-88, soit une baisse de 22 %, révèle Statistique Canada. Et depuis 1981 jusqu'à 1986-87, alors que le nombre de francophones d'âge scolaire est resté stable (181 000), la proportion de ceux qui fréquentent effectivement l'école française est passée de 87 à 83 %.

Toutefois, le nombre d'enfants recevant l'enseignement en français a connu, en 1987-88, une « première progression significative » de 2500 élèves, note Statistique Canada. Ce revirement est attribuable essentiellement à des hausses au Nouveau-Brunswick et en Ontario, où l'on compte 1000 élèves de plus en français dans chaque province.

Entre 1970-71 et 1981-82, le nombre d'écoliers canadiens-français hors Québec a baissé plus vite que le nombre de ceux qui étudiaient en français, à tel point que la proportion de ces derniers a augmenté de 76 à 86 %.

Au Québec par ailleurs, les effectifs à l'école anglaise ont chuté, entre 1970-71 à 1987-88, de

249 000 à 108 000, soit une perte de 56 %.

L'école anglo-québécoise avait, en 1970-71, un « taux de participation » de 120 %, car le nombre d'enfants la fréquentant était supérieur au total d'enfants d'âge scolaire de langue maternelle anglaise. En 1986-87, pour la première fois, le taux de participation d'enfants de langue maternelle anglaise est passé sous la barre des 100 %, soit 83 %.

Statistique Canada a par ailleurs dénombré hors du Québec, 1,9 million d'écoliers suivant, en 1987-88, des cours de français langue seconde, soit en immersion, soit dans les classes régulières. Il s'agit d'une hausse de 28 % depuis 1970-71. Durant la même période,

la population totale du réseau public a diminué de 10 %.

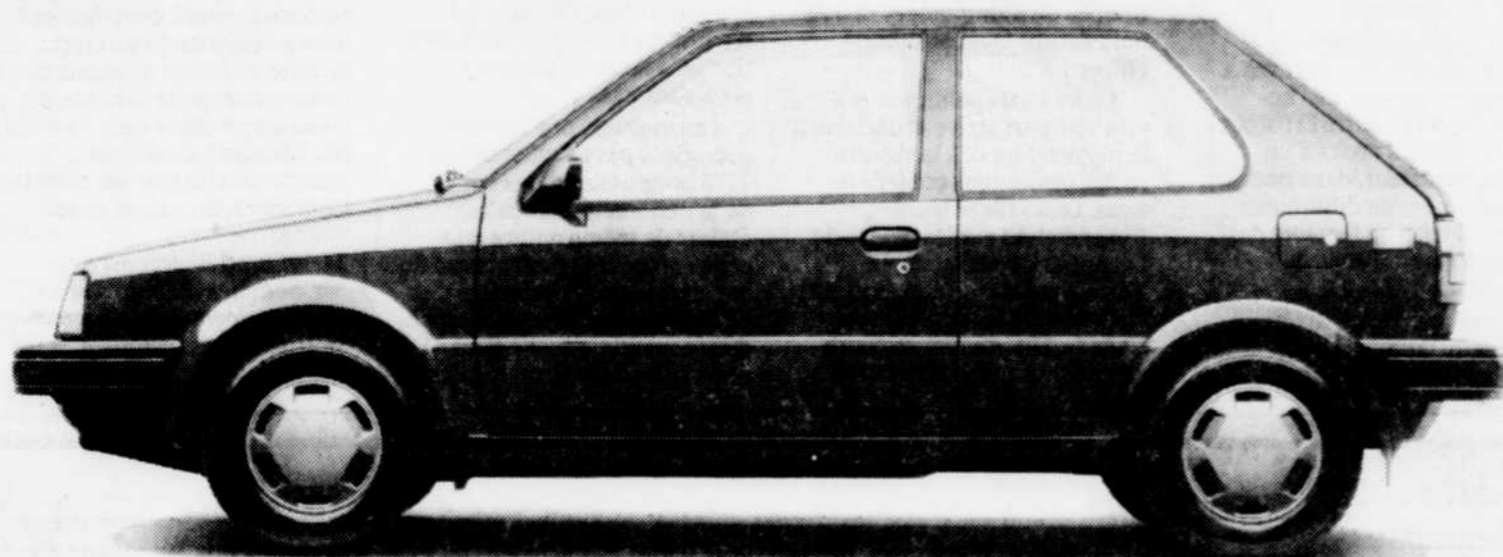
Au primaire, le taux de participation à l'enseignement du français langue seconde a doublé, passant de 29 à 59 %.

Au niveau secondaire toutefois, la courbe a été différente. En 1970-71, le taux de participation était de 57 %. Il a chuté à 39 % en 1976-77 pour regagner en 1982-83 et atteindre environ 48 % en 1987-88.

Hors Québec, l'immersion française connaît un bond important : en 1987-88, 204 000 élèves y étaient inscrits, soit 19 000 de plus que l'année précédente.

Au Québec, l'enseignement de l'anglais est obligatoire dans les écoles françaises à compter de la quatrième année et jusqu'à la fin du secondaire. Le français, langue seconde, est obligatoire à compter de la première année à l'école anglaise. Quelque 18 000 écoliers admissibles à l'enseignement en anglais étaient inscrits, en 1987-88, dans des programmes d'immersion française.

Petite voiture... petit petit prix!



Micra: 7990 \$

Vous économiserez gros avec une toute petite voiture. La Micra 1990 de Nissan.

Elle est petite mais super agile! Moteur performant, conduite souple, freins servo-assistés... elle se moque de la circulation.

Elle est petite mais spacieuse pour les passagers, l'épicerie, les outils, les articles de sport... et plus encore!

Petite mais fiable. Et elle jouit de la garantie Nissan SansSouci*, une protection de 3 ans ou 60 000 km,

de pare-chocs à pare-chocs, et de 6 ans ou 100 000 km pour le groupe motopropulseur.

La Micra 1990: une petite merveille!

Et à 7 990 \$, c'est un grand exploit! Seulement chez votre concessionnaire Nissan.



génial...et humain

*FDSF pour le modèle de base version DLX 3 portes, 3 vitesses. Transport, préparation, immatriculation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...
Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos conceptions de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

Centre Vision
OPTOMÉTRISTES

Dr Esther Mercier, O.D.

Place Lebourgneuf
626-1941

EXAMEN DE LA VUE • VERRES DE CONTACT • LUNETTES

SAINT-ROMUALD 839-0617	CHARNY 832-0104	PLACE SAINTE-FOY 653-4057
GALERIES CHAGNON 837-4563	GALERIES CHARLESBOURG 626-7519	PLACE LÉBOURGNEUF 626-1941

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVELVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONM. L'Allier
et la zone
sinistrée

Dès son assermentation, cette semaine, le nouveau maire de Québec et son équipe devront affronter le problème crucial de la basse-ville, une zone en plein délabrement social.

Une étude préparée par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu dans le cadre du Forum pour l'emploi qui s'est déroulé la semaine dernière, à Montréal, décrit l'état actuel du quartier comme « dramatique ».

Le vide de l'ex-« grande place » ne fait qu'illustrer par l'absurde la crise qui fait du coeur de la capitale un véritable tiers-monde québécois, aussi démunis que les régions éloignées les plus pauvres de la province. Les trucs classiques de réhabilitation socio-économique n'y fonctionnent pas.

Le retour de crise ne paraît guère, entre la falaise et la rivière Saint-Charles. Les statistiques de la sécurité du revenu montrent que si le nombre de bénéficiaires a baissé de 7,5 % sur la rive nord de Saint-Laurent, de part et d'autre de Québec, de juin 1988 à juin 1989, cette tendance camoufle un mince recul de 2,5 % dans le secteur de Saint-Sauveur, par exemple.

Le soutien aux entrepreneurs peut jouer, dans certaines régions à l'identité culturelle ou sociale bien définie. La Beauce, la Gaspésie, par exemple, disposent des éléments de base qui permettent une reprise en main, même lente et à la condition d'éviter la chausse-trappe d'un développement axé en priorité sur le tourisme, un choix qui, selon l'auteur de l'étude, « n'enrichit habituellement pas une région ».

Zone urbaine sinistrée au même titre que certains quartiers de Montréal, le centre de Québec, écrit l'économiste gouvernemental Sylvain Mélançon dans le volet régional de cette recherche intitulée *La main-d'oeuvre, l'emploi et les disparités régionales au Québec*, « devra faire l'objet de mesures importantes et originales qui devront inclure la participation des organismes communautaires du milieu ».

Le recyclage de la « grande place » en un « espace Saint-Roch » doit tenir compte de cette dimension particulière, de cette société distincte qui constitue le milieu environnant. Le développement économique de Sainte-Foy n'a pas de retombées sur les sans-abri et les défavorisés de Saint-Roch.

Pire encore, affirme l'économiste, le décloisonnement des secteurs des finances et des assurances renforce Montréal comme pôle d'attraction. Il empêche dorénavant de voir ce noyau classique de l'économie régionale comme un moteur de développement.

La Laurentienne avait d'ailleurs choisi de se retirer de la « grande place », un investissement qui ne répondait pas à ses besoins de rentabilité à court terme.

Le projet présenté par le Rassemblement populaire en cours de campagne voulait tenir compte des besoins du milieu plus que de ceux des entrepreneurs de l'extérieur. Mais un monstreux HLM ne vaut pas mieux qu'un monstreux îlot Saint-Patrick.

Il faut bien s'assurer que le renouveau du centre de Québec n'ait pas pour effet premier de chasser ses habitants, tout démunis soient-ils, vers un autre ghetto quelconque de la périphérie.

RAYMOND GIROUX

Écouterait-on?

On verra, d'ici quelque temps, où le gouvernement Bourassa se situe relativement:

a) au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE); b) à la protection des cours d'eau, de la rivière Saguenay en particulier.

Une commission d'enquête du Bape a déposé, à la fin d'août, un rapport d'audience publique sur le projet d'assainissement des eaux de la ville de Chicoutimi. Ce projet est évalué à 60 millions \$.

Ce projet a pour principal objectif de diminuer substantiellement la charge polluante produite par l'agglomération saguenéenne et déversée dans les cours d'eau, afin de les assainir et d'en récupérer divers usages.

Or, les commissaires ont constaté que les objectifs visés ne sont pas atteints par le projet et recommandent des changements importants. Les coûts supplémentaires reliés à leurs propositions pourraient être de l'ordre de 10 % à 30 %. C'est important.

Si la ville de Chicoutimi est invitée à déployer un effort financier plus grand afin de bonifier son projet, le gouvernement Bourassa devra consentir la plus large part puisqu'il subventionne les travaux municipaux d'assainissement à raison de 85 % et 90 %.

Acceptera-t-il de sauvegarder deux battures et un mur de soutènement à valeur patrimoniale et de protéger la rivière Saguenay contre les débordements trop fréquents des réseaux d'égout comme le recommandent les commissaires Yvon Dubé, Claudette Journault et Denis Larrivée? Même s'il doit investir plusieurs millions de plus?

Et quelle crédibilité accordera-t-il aux travaux du Bape? On se rappellera qu'il n'avait pas hésité à piper les dés dans le dossier de l'Alcan et du niveau des eaux du lac Saint-Jean, à l'encontre de certaines conclusions d'une autre commission d'enquête du Bape.

Par ailleurs, on ne sait même plus si le cas de l'élargissement de la route 116, dans les Bois-Francs, est définitivement réglé malgré les recommandations contraires d'une commission d'enquête. Pendant des mois le gouvernement a tenté, par tous les moyens, de contourner les dires de cette commission. Les libéraux n'aiment pas le Bape, c'est bien connu. Il ne faudrait pas qu'ils soient tentés, une fois de plus, de lui renouveler leur mépris.

RAYMOND GAGNÉ



Point de vue

L'identité du Québec est née de la réalité

par WILBROD BHERER

L'accord du lac Meech a pour objectif particulier de réintégrer le Québec dans la procédure constitutionnelle.

Le Canada et huit provinces où vivent plus de 90 % de la population ont approuvé l'accord sans faux-fuyants. Les chefs politiques de deux provinces, Manitoba et Nouveau-Brunswick, tergiversent, prolongent le débat et hésitent encore après deux ans à soumettre un projet de loi à leur législature pour honorer l'engagement de leur premier ministre signataire. Terre-Neuve songe à reprendre sa signature.

Ce retard à proposer la ratification met en péril l'équilibre canadien où deux nationalités cohabitent depuis plus de 200 ans dans une harmonie fragile mais persévérante.

L'identité du Québec n'est pas une création de l'esprit: l'affirmation de sa présence dans les destins du Canada, depuis sa fondation, est une réalité historique qui l'enrichit comme l'identité britannique l'a aidé à s'épanouir et elle mérite d'être protégée.

Les chefs politiques qui mettent encore des entraves à l'entrée en vigueur de l'accord veulent réécrire l'Histoire: le débat sur les droits d'un peuple fondateur, dans une confédération de différentes nationalités, a eu lieu lors des discussions sur l'Acte de Québec, en 1774.

L'aménagement du territoire et du peuple conquis eut été plus facilement obtenu

par l'assimilation en imposant d'office les lois de l'Empire britannique, sa langue, et par l'application du serment du Test, sa religion d'état.

On avait d'ailleurs procédé ainsi en Amérique avec les Hollandais à New Amsterdam, devenue New York.

Le projet de loi sur l'Acte de Québec fut introduit au Parlement anglais par le gouvernement tory en 1773. Il laissait à la nationalité française le libre exercice de la religion catholique romaine, l'usage de sa langue. Elle continuera de vivre sous l'autorité des lois et coutumes françaises.

Elle sera en outre exemptée de l'obligation du serment du Test pour accéder aux charges civiles. Conservant son identité propre sur son territoire, le peuple conquis est fait citoyen de l'Empire et une société distincte est déjà inscrite dans la Constitution de cette partie du pays, qui deviendra le Canada d'aujourd'hui.

Les Canadiens ont donné raison aux premiers gouverneurs du Canada de les avoir soutenus et défendus quand ils étaient sans défense. Inspirés par leurs chefs religieux, ils ont aidé à la défaite des troupes de Montgomery et d'Arnold devant Québec durant l'hiver 1775.

Leurs chefs politiques prirent une part active et décisive à la négociation et à la signature des résolutions confédératives. Leurs fils et leurs frères étaient sur les plages de Dieppe et de Sicile, après Verdun et Courcellette, portant vaillamment les couleurs du Canada. Un premier ministre canadien-français a rapatrié

la Constitution.

Adopté en 1774, par un vote de 56 à 20, à la Chambre des Communes, l'acte entra en vigueur en juin 1775. Ce fut le départ de l'épopée canadienne où deux nations, héritières de deux cultures différentes mais filles des mêmes humanités gréco-latines, ont uni leur destinée dans le respect mutuel, à la poursuite d'un grand dessein.

En 1781, Haldimand, devenu gouverneur général du Canada, confirmait que c'était à bon droit que les 600 immigrants anglais du Canada et les Whigs britanniques anti-papistes n'avaient pu obtenir que 90,000 Canadiens français catholiques entrent dans une « coalition de deux nations » où l'une, la française, se fusionne dans l'autre, l'anglaise, pour en adopter la langue, les lois et la religion.

En 1989, il n'y a plus de marchands anglais nouvellement arrivés, mais il y a encore des Barrett et des Waters et des chefs Whigs dans le Canada, hors Québec. Ils sont peu nombreux mais ils sont passionnés. Ils ne désarment pas, ils veulent vivre dans un Canada monolithique et centralisateur à visage unique qui n'a plus de place pour l'affirmation et la sécurité d'une société distincte.

Les mesures protectrices accordées par l'Angleterre en 1775 pour assurer la sécurité de la nationalité française, étaient de même nature que celles proposées par l'accord du lac Meech, pour permettre au Québec d'adhérer à la procédure constitutionnelle dans une vigilante confiance. Elles

explicitent le rôle de protecteur de la nationalité française dévolu à la province de Québec.

Les opposants veulent que Québec soit une province comme les autres et pourtant ce n'est pas possible. A Québec, on vit en français sous des lois françaises et chez les chefs politiques qui tergiversent, on vit en anglais sous le Common Law anglais.

Si les anglais qui s'objectent à l'inscription dans la Constitution que Québec est une société distincte et qu'il faille la protéger, s'ils ne veulent plus de français dans le Canada et s'ils croient qu'une majorité de Canadiens hors Québec pense comme eux et les appuie, qu'ils fassent comme nous. Quand un groupe d'hommes de bonne foi mais démocrates ont pensé au Québec que la majorité favorisait la séparation du Canada, ils ont consulté le peuple et le peuple a dit non; ils se sont alors soumis au verdict populaire.

En démocratie, c'est la majorité qui décide du sort d'un peuple. Il n'appartient pas aux chefs politiques des deux provinces où vivent moins de 10 % de la population de notre pays de décider de son sort. Ils auront le droit d'orienter leurs concitoyens dans un vote pancanadien mais ils n'ont pas l'autorité d'assumer seuls le sort du Québec dans la Confédération canadienne.

M. Wilbrod Bherer est avocat, homme d'affaires et ancien président de la Commission des écoles catholiques de Québec.

Votre Opinion

En désaccord

A peine les résultats des élections municipales compilés, que déjà M. Vianney Duchesne réclame, dans son éditorial du 1989-11-07 une place pour M. Bertrand à l'Hôtel de Ville de Québec. Je ne suis pas vraiment surpris, après l'appui éditorial du Soleil au Progrès civique lors des élections de 1977, '81 et '85, voici que pour 1989, un peu embarrasé de la montée du RP, on affiche une tiède neutralité (éditorial de J.J. Samson du 89-11-04). Mais à quel titre M. Bertrand doit-il avoir une place à l'Hôtel de ville? Sûrement pas par sa performance électorale. Son image de grand communicateur s'est avérée surfaite, le message que je sache n'a pas passé.

L'éditorial souligne que M. Bertrand a le mérite d'avoir mis des mois à étudier les dossiers

municipaux, le pauvre. Mais d'autres ont mis des années de travail à faire bien plus, dans l'opposition, et à leurs frais, sans jamais bénéficier d'aucun avantage. Non je ne reconnais aucun mérite à son opportunisme que ce soit à CHRC ou au Progrès civique. Je préfère les labeurs de douze ans d'opposition, aux quelques larmes de la défaite inattendue...

Et puis s'il y tient, un élu du P.C. peut toujours lui offrir son siège, sans oublier que son parti a les coffres bien garnis pour se payer des chercheurs, un chef salarié, etc. Ce sera d'autant plus l'occasion de vérifier si les contributeurs amis sont aussi généreux en période creuse...

De toute façon après un tel rejet de la part de l'ensemble de la population, les propositions de M. Duchesne ne constituent nullement une urgence. Qu'on laisse

se le temps aux échevins du Progrès civique de montrer ce dont ils sont capables, et surtout ce qu'ils désirent, après on verra.

Michel Robert
Québec

Le Parti Vert

La percée relativement importante qu'a réussie à faire le Parti Vert du Québec aux dernières élections suscite quelques réflexions.

Il est, d'une part, intéressant de constater qu'une certaine partie de la population québécoise a fait de l'écologie une de ses priorités.

Cependant, ce faisant, ces mêmes gens ont, du même coup, voté contre l'indépendance du Québec car le Parti Vert propose le statu quo fédéral. Leur chef Jean Ouimet s'oppose même au statut de société distincte!

Pour notre part, nous croyons

et disons que les projets d'indépendance du Québec et celui d'une société écologique ne sont absolument pas incompatibles mais plutôt indubitablement complémentaires.

Il est et sera impossible pour les Québécois et Québécoises de s'offrir une société écologique sans la pleine possession de leurs moyens, c'est-à-dire l'indépendance du Québec.

Yves Lacroix, Mouvement vert indépendantiste, Montréal

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LE MONDE

Attaques sans précédent de la guérilla

État de siège au Salvador

SAN SALVADOR (AFP, AP, Reuter, CP) — Le président salvadorien Alfredo Cristiani a imposé, hier, l'état de siège pour une période de 30 jours afin de lutter contre « le terrorisme » du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN), à la suite de l'offensive qui se poursuit depuis samedi par la guérilla, la plus importante de ces neuf dernières années.

Selon les forces armées, ces attaques auraient fait au moins 127 morts et 155 blessés. La guérilla, pour sa part, estime avoir infligé plus de 400 morts et blessés à l'armée salvadorienne. Douze blindés, trois hélicoptères et trois avions ont été détruits par les guérilleros, selon le FMLN.

Le ministre salvadorien de la Défense, le général Humberto Larrios, a également décrété un couvre-feu de 18h à 6h du matin, « le temps qu'il faudra ».

M. Cristiani dont les rebelles ont attaqué la résidence a, par ailleurs, demandé à la communauté internationale de condamner son homologue nicaraguayen Daniel Ortega qui, selon lui, encourageait les rebelles au Salvador.

La guérilla, qui a rendu publi-

que, la semaine dernière l'interruption du dialogue engagé avec les autorités, affirme avoir mis « toutes ses forces dans la bataille pour contraindre le gouvernement à de véritables négociations en vue de la paix dans la justice sociale ».

Les responsables du FMLN estiment généralement à environ 6 000 le nombre des combattants en armes que le Front peut mobiliser. Ils disent avoir attaqué 50 villes dont 20 dans la seule capitale.

C'est d'ailleurs à San Salvador et dans les quartiers populaires de sa périphérie du nord et de l'est, que le FMLN a fait porter son principal effort. En début de soirée, hier, les hélicoptères militaires survolaient encore les quartiers de Zacamil et Mejicanos, dont l'accès avait été interdit aux

journalistes et où se faisaient entendre explosions et rafales de mitraillettes.

Tout le pays touché

Des attaques ont été lancées dans tous les départements du Salvador, le plus petit pays d'Amérique centrale avec à peine plus de 20 000 km carrés recouverts de montagnes. La guérilla, en conflit armé depuis près d'une décennie, dans le cours d'affrontements ayant déjà coûté quelque 70 000 vies humaines, y « contrôle » en permanence des régions entières où l'armée et les autorités ne pénètrent pas.

Mais la nouvelle offensive, qui a touché des villes comme Santa Ana, dans l'ouest, et Ilopango, dans le sud-est, paraît témoigner d'une nouvelle et importante extension de la zone d'action du FMLN, estimant les milieux diplomatiques de la région.

La guérilla a lancé, simultanément, des attaques sur des objectifs situés dans les villes de Zacatecoluca et San Vicente (centre du pays) et sur des casernes dans les départements de San Miguel, Usulután et Chalatenango (à l'est et au nord).

L'armée n'a pas même hésité, selon les témoins, à bombarder l'Université de San Salvador en mobilisant chars de combat et hélicoptères dans le nord de la capitale. L'aéroport militaire de Colomata aurait partiellement été détruit par la guérilla.

De nombreuses localités du pays étaient privées d'électricité, à la suite de sabotages réalisés par la guérilla contre des installations et relais électriques.

À Washington, le secrétaire d'Etat américain James Baker ainsi que son collègue à la Défense, Dick Cheney, ont dit que l'offensive de la guérilla salvadorienne constituait une « action désespérée », destinée à faire échouer le dialogue engagé avec le gouvernement. Selon eux, l'armée salvadorienne sera en mesure de surmonter cette crise sans l'intervention des États-Unis.



Des membres de l'unité d'urgence du Salvador tentent de s'abriter en se couchant sur le pavé, lors de violents combats survenus hier dans l'un des nombreux quartiers de la capitale.

Ultimatum de Moscou aux républiques

MOSCOU (d'après AFP) — Le général Dmitri Iazov, ministre soviétique de la Défense, a prévenu, hier, les mouvements autonomistes que l'URSS ne laisserait pas aux Républiques fédérées le contrôle des bases soviétiques sur leur territoire et condamné les manifestations en URSS contre l'Armée rouge.

ration soviétique », a poursuivi le ministre de la Défense.

De nombreux appels à la création d'unités militaires nationales ont été lancés ces derniers mois dans les républiques périphériques, notamment les Républiques baltes, en Géorgie et en Arménie, où de jeunes appelés font la grève de la faim pour protester contre les « brimades » dont ils disent faire l'objet dans l'Armée rouge.

« Les forces armées soviétiques continueront à se développer en conformité avec le principe d'extra-territorialité », a souligné le ministre dans une interview à l'agence TASS.

Ce principe, habituellement appliqué aux ambassades, permet de considérer les bases soviétiques dans les républiques comme territoire de l'URSS et non pas de la République fédérée.

« L'assurance d'une défense fiable et de la sécurité du pays reste la question-clé de la stratégie du renouvellement de la fédé-

de Moldavie a annulé une manifestation prévue hier à Kichinev, après l'arrivée de renforts militaires pour « stabiliser la situation » au lendemain de heurts violents entre forces de l'ordre et manifestants, a-t-on appris de source nationaliste.

Le Front populaire entendait réclamer au cours de cette manifestation la démission du gouvernement local et des responsables du parti moldave, accusés d'être « coupés du peuple » et de ne pas s'adapter aux « nouvelles conditions ».

Quant au parlement estonien, il a désigné « illégale », hier, l'annexion de l'Estonie par l'URSS en 1940, par un vote approuvant les conclusions d'un rapport rédigé par une commission d'experts de l'Académie des sciences d'Estonie, a-t-on appris auprès de la radio de cette république balte.

La résolution a été approuvée par 188 députés, et repoussée par quatre voix seulement, mais une cinquantaine de députés russophones de la république ont quitté la salle avant le vote en signe de protestation, a-t-on précisé de même source.

Le Pérou vote à droite

LIMA (AFP, NYTNS) — Les électeurs péruviens, bravant les menaces et consignes de boycottage des guérilleros maoïstes du Sentier Lumineux, ont participé normalement hier aux élections municipales, dont les résultats, selon les premières projections, confirment le virage à droite du pays après trois années de gouvernement du président social démocrate Alan Garcia.

Dans la plupart des grandes villes du pays, les opérations de vote, sous forte protection policière et militaire, se sont déroulées sans incident notable, à l'exception de problèmes posés par manques de transports publics dans certaines villes de l'intérieur du pays. Le taux de participation, selon des informations officielles, dépassait les 50 % à la mi-journée et devrait être très voisin finalement des 65 % obtenus lors de précédentes municipales.

En jetant toutes ses forces dans la bataille et en multipliant les tentatives jusqu'à la veille du scrutin, le Sentier Lumineux avait modifié quelque peu le caractère de la consultation. Des commentateurs n'ont pas hésité à lui donner un caractère « plébiscitaire ». « Aujourd'hui il s'agit d'une élection entre la démocratie représentative et la tyrannie sanguinaire que le terrorisme prétend imposer au Pérou », a souligné notamment l'influent quotidien « Expresso » (droite libérale).

Les rebelles maoïstes en avaient appelé au boycott de ce scrutin en menaçant de tuer les votants ou de leur couper l'index imbibé d'encre dans le cadre du processus électoral.

La plupart des leaders politiques du pays ont fait ressortir la « leçon de civisme » donnée par leurs concitoyens. « L'immense majorité des Péruviens ne s'est pas laissé intimider », a estimé l'écrivain Mario Vargas Llosa, qui sera, en avril prochain, candidat aux élections présidentielles sous les couleurs du Fredemo (Front Démocratique), qui regroupe les principaux partis de droite.

Le chef de l'État, Alan Garcia, a également fait ressortir cette « victoire de la démocratie » avant de se rendre dans la journée à Ayacucho, bastion du Sentier Lumineux, où la pression terroriste a été extrêmement vive tout au long de la campagne électorale. « Les gens ici ont donné un exemple de courage civique », a-t-il souligné.



Elle n'est plus

Mme Dolores Ibarruri, la Pasionaria de la guerre civile espagnole a succombé, hier, à une pneumonie. Âgée de 93 ans, elle n'était revenue en Espagne qu'en 1977, après la légalisation du Parti communiste du pays. Auparavant, elle avait vécu en exil en URSS.

Au moins 150 000 partisans de l'avortement manifestent aux É-U

WASHINGTON (AFP) — Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté, hier, en faveur du droit à l'avortement dans plusieurs villes des États-Unis, notamment à Washington, où se sont rassemblés plus de 150 000 partisans de la liberté de choisir.

Environ 150 000 personnes selon la police, 300 000 selon les organisateurs, se sont réunies pendant cinq heures sur le Mall, la vaste esplanade située au pied du Capitole et près de la Maison-Blanche, au centre de la capitale.

Une manifestation similaire a rassemblé 5 000 personnes à Jefferson City (Montana). À La Nouvelle-Orléans, 1 800 partisans du libre choix se sont mobilisés, ainsi que 600 personnes hostiles au droit d'avorter. Des insultes ont été échangées mais pas de coups, a indiqué la police. Un millier de défenseurs de l'avortement se sont également rassemblés à Kennebunk (Maine), localité proche de Kennebunkport, où se trouve la résidence de vacances du président George Bush.

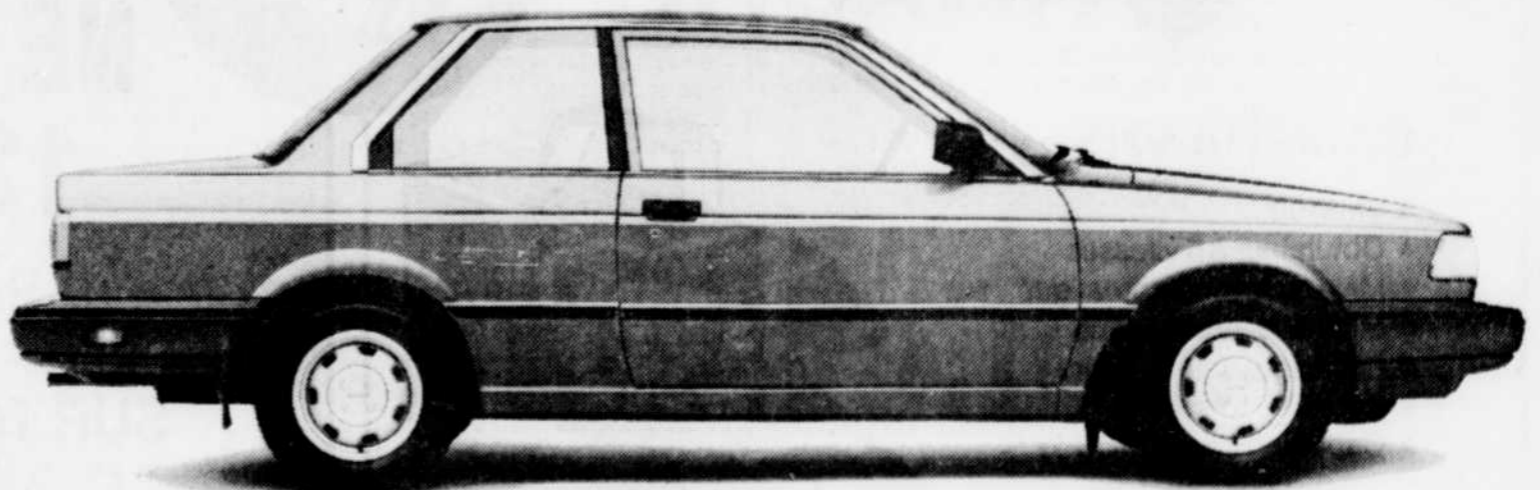
Une coalition de 130 mouvements baptisée « Mobilisation nationale pour la vie des femmes »

avait organisé un millier de manifestations dans une centaine de villes.

« Aujourd'hui est un jour historique et c'est pour nous tous un point de non retour », a déclaré à Washington Mme Molly Yard, présidente de l'association féministe NOW. L'avortement « sera le problème de 1990 », a-t-elle ajouté, faisant allusion au rôle que jouera cette question lors des élections prévues l'année prochaine.

Les partisans de l'avortement, encouragés par les victoires de candidats favorables à leurs positions lors de plusieurs élections locales mardi, entendent faire de cette question un thème clé des campagnes électorales de l'année prochaine. Les Américains doivent désigner en 1990 34 sénateurs, 36 gouverneurs et 435 membres de la Chambre des Représentants.

Le coût de la fiabilité est à la baisse



Sentra. 9 990\$.

De nos jours tout est à la hausse. Pourtant, la Sentra, elle, vous en donne plus pour votre argent. Un moteur de 1.6 litre, 12 soupapes qui vous donne toute la puissance nécessaire pour dépasser vite et bien. Une suspension avant et arrière indépendante qui vous assure une conduite solide et sûre. Un intérieur bien équipé et capable d'accueillir confortablement 5 passagers. Un coffre spacieux de 349 litres. Une direction à crémaillère. Des freins servo-assistés. Et plus encore...

Et ce qu'il y a d'encore plus surprenant, c'est que pour une période limitée, vous pouvez obtenir la Sentra DLX 2 portes 1990 — une des voitures les plus fiables en Amérique du Nord — pour 9 990\$ seulement! Ou un autre modèle de la famille Sentra à un prix vraiment avantageux.

Et bien entendu, toutes les Sentra sont protégées par la garantie Nissan SansSouci™ de 3 ans ou 60 000 km, de pare-chocs à pare-chocs, et de 6 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur. Alors venez vite faire l'essai d'une Sentra chez votre concessionnaire Nissan... ça vaut le coût!



génial...et humain™

*1 400\$ réduit du P.D.S.M. pour le modèle de base DLX 2 portes, boîte manuelle 5 vitesses. Transport, préparation, taxe et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

**AMEUBLEMENTS
TANGUAY**
LÉVIS - BEAUPORT - LES SAULES
NOTRE MAGASIN À
CARREFOUR LES SAULES
S'AGRANDIT

LA GRANDE PLACE VENTE RÉNOVATION

DANS NOS 3 MAGASINS

pour 2 semaines seulement

PRIX RÉDUITS sur toute la marchandise

Courez la chance
DE GAGNER
une superbe HONDA ACCORD LX 4 portes!



collaboration
HONDA
SELECT
Le groupe

ZENITH

**MONITEUR STÉRÉO À
HAUTE DÉFINITION
29 pouces**

- Affichage à l'écran
- Syntonisateur à 178 canaux
- Entrée et sortie audio/vidéo
- Minuterie

SE5789S

GARANTIE

3 ans, pièces et
main-d'oeuvre



ZENITH



VIDÉO STÉRÉO HAUTE FIDÉLITÉ

- Modèle VRE 510 HF
- 4 têtes stéréo Hi-Fi
- Télécommande
- Câblocompatible à 157 canaux
- 5 vitesses de ralenti
- Programmable 4 émissions sur 14 jours
- Ralenti et pause sur image: parfait

GRATUIT: NETTOYAGE DES TÊTES LA PREMIÈRE ANNÉE

GARANTIE

3 ans, pièces et
main-d'oeuvre

**PRIX
SPÉCIAL
TANGUAY**

HITACHI

CAMÉRA VHS

- VM3100
- Obturateur à 5 vitesses
- Mise au foyer automatique
- Minuterie automatique
- Affichage: date et heure
- Zoom X 6 fois
- Capteur d'image MOS 2/3"

GARANTIE

1 an, 100% pièces et
main-d'oeuvre, service à domicile



**NE PAYEZ QUE LE
12 MARS 1990**

**SANS AUCUNS FRAIS
AUCUN INTÉRÊT *
SUR TOUTE LA MARCHANDISE**

**AUCUN COMPTANT REQUIS
AUCUN ACHAT MINIMUM**

* Sujet à l'approbation du crédit, ne payez que la taxe de vente

LÉVIS

Place Tanguay

833-4511

BEAUPORT

535, boul. Sainte-Anne

667-6282

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

**CARREFOUR
LES SAULES**

5150, boul. l'Ornière

871-4411

**ADMINISTRATION
ET SERVICE**

872-2242